



Item 16F0023XIF

Division des comptes et de la statistique de l'environnement

# Enquête de l'industrie de la gestion des déchets Secteur des entreprises et des administrations publiques, 1996



**Econnections**  
Linking the environment and the economy

**Éconnexions**  
Pour lier l'environnement et l'économie



Statistics  
Canada

Statistique  
Canada

Canada

**Enquête de l'industrie de la gestion des déchets :  
Secteur des entreprises et des administrations, 1996**

Statistique Canada - Item 16F0023XIF

Octobre 1999  
Ottawa

**Comment obtenir d'autres renseignements**

Toutes demandes de renseignements au sujet de ce rapport ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à :

Système de comptabilité nationale  
Division des comptes et de la statistique de l'environnement  
Statistique Canada  
Ottawa, ON  
K1A 0T6

Téléphone : 1-613-951-0297  
Télécopieur : 1-613-951-0634  
Adresse électronique : [environ@statcan.ca](mailto:environ@statcan.ca)

This report is available in English upon request.

---

# Table des matières

Symboles .....	ii
Avant-propos .....	iii
Remerciements .....	iii
<b>1 Aperçu de l'industrie de la gestion des déchets .....</b>	<b>1</b>
1.1 Introduction .....	1
1.2 Lacunes des enquêtes .....	2
1.3 Comment définir les déchets et leurs composantes .....	3
<b>2 Élimination des déchets et recyclage des matériaux .....</b>	<b>5</b>
2.1 Élimination des déchets .....	5
Déchets non dangereux .....	5
Déchets non dangereux selon la source .....	5
Déchets dangereux .....	5
2.2 Recyclage des matériaux .....	7
Types de matériaux .....	7
Sources de matériaux recyclables .....	7
Compostage central .....	7
<b>3 Secteur des entreprises : caractéristiques financières et aspects de l'emploi .....</b>	<b>11</b>
3.1 Recettes .....	11
3.2 Activités de gestion des déchets .....	12
3.3 Dépenses d'exploitation et dépenses en immobilisations .....	14
Dépenses d'exploitation .....	14
Dépenses en immobilisations .....	15
3.4 Emploi et nombre d'entreprises .....	15
<b>4 Secteur des administrations publiques : caractéristiques financières et aspects de l'emploi .....</b>	<b>17</b>
4.1 Dépenses courantes et dépenses en immobilisations .....	17
Catégorie de dépenses .....	17
Fournisseurs de services .....	17
Dépenses en immobilisations .....	19
4.2 Recettes .....	19
4.3 Emploi .....	19
<b>5 Conception et méthodologie de l'enquête .....</b>	<b>21</b>
5.1 Élaboration des données sur la gestion des déchets .....	21
5.2 Univers des enquêtes .....	22
Secteur des entreprises .....	22
Secteur des administrations publiques .....	23
5.3 Collecte et traitement des données .....	23
Particularités du secteur des administrations publiques .....	23
5.4 Qualité des données .....	24
Bibliographie .....	27

---

# Symboles

Les symboles normalisés suivants sont utilisés dans les publications de Statistique Canada :

- .. chiffres non disponibles
- ... chiffres inappropriés ou inapplicables
- nul ou zéro
- - montant trop petit pour être exprimé
- x confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la *Loi sur les statistiques*

---

## Avant-propos

Le lecteur trouvera dans le présent rapport les résultats de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* et de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques*, toutes deux menées en 1996. Ces enquêtes ont permis de recueillir des données sur les caractéristiques financières et les activités de gestion des déchets d'entreprises, d'administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets.

Parmi les services visés, on retrouve la collecte et le transport des déchets et des matériaux destinés au recyclage, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, ainsi que le traitement et l'élimination des déchets jugés dangereux.

Les résultats de ces enquêtes permettent de brosser un tableau des caractéristiques physiques de l'élimination et du recyclage des déchets, ainsi que des caractéristiques financières et de l'emploi au sein des entreprises et des administrations locales qui offrent des services de gestion des déchets. Les données ont été analysées et présentées au niveau provincial dans la mesure où il était possible de le faire sans compromettre la confidentialité.

C'est la quatrième fois que le secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets fait l'objet d'une enquête, et la cinquième fois dans le cas du secteur des administrations locales. Toutefois, c'est la première fois que les deux secteurs font l'objet d'un seul rapport et que l'on regroupe l'élimination et le recyclage des déchets pour brosser un tableau plus complet de ces deux types d'activité.

## Remerciements

L'apport des répondants, des industries et des ministères provinciaux de l'environnement a été essentiel à la réalisation des enquêtes, et nous tenons à remercier tous ces participants.

Le présent rapport a été rédigé par la Division des comptes de la statistique et de l'environnement, sous la direction de Claude Simard, Directeur et Alice Born, Chef, Enquêtes et comptes de protection de l'environnement. La collecte des données d'enquête a été effectuée par la Division des opérations et de l'intégration, dont le directeur est J.-F. Gosselin, et par la Division des comptes de la statistique et de l'environnement.

John Marshall, analyste, Enquêtes et comptes de protection de l'environnement, Division des comptes et de la statistique et de l'environnement, a assuré la direction du projet.

Nous tenons également à souligner l'apport précieux, à différentes étapes, des personnes suivantes :

Diane Beauchamp

Alice Born

Wendy Gibbard

Anik Lacroix

Marc Lavergne

Bruce Mitchell

Hélène Trépanier



# 1 Aperçu de l'industrie de la gestion des déchets

## 1.1 Introduction

Les statistiques sur les déchets constituent d'importants ensembles de renseignements servant à élaborer, de façon éclairée, la politique publique et les pratiques environnementales. La Division des comptes de la statistique et de l'environnement de Statistique Canada joue un rôle important dans le rassemblement des statistiques sur les déchets au Canada. L'un des objectifs de la Division consiste à élaborer un ensemble complet de statistiques sur la gestion des déchets.

Ce travail porte sur deux éléments interdépendants : d'une part, les administrations publiques et autres organismes publics qui assurent, directement ou indirectement, la prestation de services de gestion des déchets; d'autre part, les entreprises privées qui offrent ces services. Afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour étudier ces deux éléments, on a recours à deux enquêtes : l'*Enquête de la gestion des déchets : secteur des entreprises* et l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques*. Ces deux enquêtes permettent de recueillir des renseignements sur les ressources financières et humaines (recettes, dépenses, emploi) et sur les caractéristiques physiques (types et quantités de déchets éliminés ou recyclés) de l'industrie de la gestion des déchets.

Les services de gestion des déchets assurés par cette industrie comprennent la collecte et le transport des déchets et des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, l'exploitation d'installations de recyclage et le traitement des déchets jugés dangereux.

En règle générale, il existe deux sources de services de gestion des déchets. Ces services peuvent être fournis directement par un organisme public, telle une administration locale (ville, village ou district régional), ou par un conseil ou une commission de gestion des déchets dont l'objet est de coordonner la prestation de ces services. Par exemple, un certain nombre d'administrations locales peuvent convenir d'administrer conjointement un site d'enfouissement ou une installation de recyclage (encadré 1.1).

Les entreprises privées constituent la seconde source de ces services de gestion des déchets. Les administrations locales peuvent conclure avec ces entreprises des contrats de prestation de certains services de gestion des déchets, ou les entreprises peuvent conclure de telles ententes avec

des clients autres que des administrations locales. Par exemple, une région peut confier des services de collecte de déchets domestiques ou de recyclage à un entrepreneur, lequel peut conclure des ententes distinctes avec des complexes résidentiels ou des établissements industriels. De plus en plus, la prestation des services de gestion des déchets par le secteur public fait place à l'impartition de ces services auprès du secteur privé (tableau 4.3). Ainsi, un nombre croissant d'organismes locaux abandonnent la prestation directe de services de gestion des déchets pour impartir ces fonctions à des entrepreneurs. On prévoit que cette tendance se poursuivra à l'avenir et que les résultats futurs des enquêtes sur la gestion des déchets témoigneront de cette mutation.

Un autre aspect important de cette industrie a trait à sa structure. L'industrie canadienne de la gestion des déchets se caractérise par un petit nombre de très grandes entreprises. Les 63 plus grandes entreprises au chapitre de l'emploi comptent pour seulement 4 % du nombre total d'entreprises, mais pour 56 % du total de l'emploi à temps plein et à temps partiel (tableau 3.8) et pour 67 % des recettes totales (tableau 3.1). De 1995 à 1996, le nombre d'entreprises a reculé de 4 %, et la concentration des recettes parmi les grandes entreprises a augmenté (tableau 3.1). On peut en conclure que l'industrie devient plus concentrée à mesure que les grandes entreprises continuent d'acquérir les petites. Comme dans le cas de la prestation des services, on prévoit que les résultats des enquêtes futures témoigneront aussi de cette tendance.

En 1996, les recettes du secteur des entreprises de gestion des déchets ont totalisé 2,7 milliards de dollars. Les dépenses d'exploitation se sont chiffrées à 2,5 milliards de dollars et les dépenses en immobilisations, à 264 millions de dollars. Les 1 433 entreprises de l'industrie employaient 19 351 personnes (à temps plein et à temps partiel) à l'échelle du Canada.

Les administrations locales, les conseils de gestion des déchets et autres organismes publics de gestion des déchets ont enregistré en 1996 des dépenses de 1,1 milliard de dollars (tableau 4.1), dont 42 % ont été consacrés à la prestation de services de gestion des déchets par les employés internes, 54 % ont été versés à des entrepreneurs et 4 % ont été affectés à d'autres administrations ou organismes publics qui fournissaient des services de gestion des déchets (tableau 4.2). Les administrations et les conseils locaux employaient directement 7 924 personnes (à temps plein et à temps partiel) affectées à la prestation de services de gestion des déchets (tableau 4.6).

Plus de 20,6 millions de tonnes de déchets ont été éliminées dans des sites d'enfouissement ou des incinérateurs appartenant aux secteurs public ou privé ou exploités par eux. On a donc éliminé 690 kilogrammes de déchets par Canadien, ce qui représente une baisse par rapport aux 730 kilogrammes par habitant en 1994 (tableau 2.1).

## Encadré 1.1

### Administrations locales et autres fournisseurs de services de gestion des déchets

Pour les fins du présent rapport, les administrations locales canadiennes comprennent tous les organismes publics et parapublics de niveau inférieur au niveau provincial ou territorial. À l'intérieur de cette vaste catégorie, les fonctions administratives sont réparties entre les municipalités, les conseils à vocation particulière et les districts scolaires locaux. On distingue également les municipalités de palier supérieur et de palier inférieur. Dans le présent rapport, pour simplifier, on emploie le terme « administration locale » pour désigner un des organismes publics suivants :

Les **municipalités du palier supérieur** englobent une ou plusieurs administrations locales : municipalités métropolitaines, districts régionaux, municipalités régionales ou comtés (en Ontario et au Québec).

Les **municipalités du palier inférieur** se situent habituellement à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire d'un autre niveau de municipalité. Il peut s'agir de villes, de villages, de cantons, de municipalités rurales, de districts ou de comtés, ou encore de « quasi-municipalités », notamment des districts d'administration locale ou des districts de voirie.

Les **autres fournisseurs publics de services de gestion des déchets** peuvent prendre diverses formes, mais il s'agit généralement d'un groupe de municipalités locales (habituellement du palier inférieur) qui fournissent collectivement un service de gestion des déchets. Un groupe de ce genre supervise habituellement l'impartition d'un service ou d'un ensemble de services (par exemple, l'exploitation d'une installation de recyclage de matériaux) à des entrepreneurs, mais peut aussi fournir lui-même un service (par exemple, l'exploitation d'un site d'enfouissement).

## 1.2 Lacunes des enquêtes

Les résultats des enquêtes de 1996 sur l'industrie de la gestion des déchets ne tiennent pas compte des activités des entreprises de commerce de gros dont la *principale* source de recettes est la revente de matériaux recyclés ou déjà utilisés. Ce groupe comprend les négociants de ferraille et de nombreuses autres entreprises de recyclage. Les renseignements sur ces activités sont recueillis par le biais de l'*Enquête sur le commerce de gros*.

Aucune des deux enquêtes sur la gestion des déchets ne porte sur les déchets traités *directement* à la source par les entreprises productrices. À titre d'exemple, les déchets produits par une usine de pâtes et papiers ou par une fonderie peuvent être gérés sur place, par l'entreprise elle-même ou dans d'autres installations exploitées par l'entreprise, sans faire appel à un fournisseur de services distinct. Comme ces déchets ne sont pas entrés dans le flux des déchets, mais qu'ils ont plutôt été éliminés ou traités avant d'entrer dans le flux, ils sont exclus des estimations contenues dans le présent rapport. On peut obtenir des renseignements à cet égard lorsque certains déchets doivent être déclarés en vertu d'une réglementation provinciale ou fédérale particulière. Par exemple, les entreprises qui produisent certains déchets dangereux doivent en déclarer l'élimination à Environnement Canada.

Si Statistique Canada ne recueille pas de données sur les quantités de déchets gérés directement par les entreprises ou les administrations publiques qui les produisent, le Bureau assure néanmoins la collecte de renseignements sur les dépenses que les entreprises consacrent à la gestion de ces déchets par le biais de l'*Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement* (Statistique Canada, 1998). Des estimations provisoires indiquent qu'en 1996, les entreprises ont dépensé 426 millions de dollars en services de gestion des déchets et de traitement des eaux usées.

Enfin, les ménages gèrent souvent eux-mêmes une partie des déchets qu'ils produisent. Par exemple, bon nombre d'entre eux possèdent un composteur domestique qui traite au moins une partie des déchets organiques provenant de la maison et du jardin. Le présent rapport tient compte des quantités de matériaux compostables traitées au moyen d'installations de compostage centrales, mais non de composteurs domestiques. Statistique Canada a recueilli des renseignements sur le nombre de ménages dotés d'un composteur domestique dans le cadre de l'*Enquête sur les ménages et l'environnement* de 1994 (Statistique Canada, 1995).

### 1.3 Comment définir les déchets et leurs composantes

Les activités de gestion des déchets prennent diverses formes et font intervenir de nombreux participants, d'où la difficulté de dresser un tableau complet des activités, y compris la quantité totale de matériaux traités.

Ces activités ont un trait en commun : tous les matériaux manipulés sont des produits *dont leurs propriétaires veulent se débarrasser*. Il peut s'agir de sous-produits d'un procédé de production (par exemple, les cendres volantes provenant d'une chaudière), ou encore d'un produit qui ne présente plus de valeur inhérente pour son détenteur actuel (par exemple, un journal déjà lu ou un emballage ouvert et vidé de son contenu).

Les concepts et les définitions qui s'appliquent à la gestion des déchets continuent d'évoluer, et la source de difficulté la plus fréquente vient de la classification des déchets. Les stratégies élaborées pour rassembler des statistiques sur les déchets sont tributaires des besoins particuliers des projets statistiques et analytiques : classification par type (déchets solides municipaux, déchets dangereux), par source ou activité de production (résidences, industries, commerces et institutions, projets de construction et de démolition) et par type de matériau. Les différences dans la terminologie employée par les divers répondants peuvent aussi créer de nombreuses difficultés au moment de la réalisation de l'enquête sur le terrain. Au cours de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1995, des suggestions fort utiles ont été formulées en vue d'améliorer la classification. Ces suggestions ont été prises en compte dans l'élaboration du questionnaire de l'enquête de 1996 (voir les définitions dans l'encadré 1.3).

Le présent rapport présente des renseignements sur les volumes, les types et les sources de déchets et de matériaux recyclables. Il porte également sur certaines caractéristiques financières et certains aspects de l'emploi au sein des secteurs des entreprises et des administrations locales de l'industrie de la gestion des déchets. Enfin, il comporte un aperçu et une explication de la conception des enquêtes, ainsi qu'un résumé de la méthode de calcul des estimations.

#### Encadré 1.2

#### **Nunavut - Le plus récent territoire du Canada**

Le 1<sup>er</sup> avril 1999 le Territoire du Nunavut fut officiellement reconnu par la Loi concernant l'accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Loi sur le Nunavut.

Les données présentées dans ce rapport ne font pas référence au Territoire du Nunavut de 1999 puisque ces données se rapportent à la période avant le 1<sup>er</sup> avril 1999.

Pour cette raison, toutes données provenant des Territoires du Nord-Ouest font référence aux **Territoires du Nord-Ouest incluant le Territoire du Nunavut, tel que défini avant le 1<sup>er</sup> avril 1999.**

Encadré 1.3

## Définitions

### Déchets de construction et de démolition

Comprend les déchets provenant de la construction et de la démolition de chaussées, de ponts et de bâtiments, comme l'asphalte, le béton, les décombres, le bois, le gypse et les métaux.

### Installation d'élimination

Installation où les déchets sont enfouis, incinérés ou traités de quelque autre façon en vue de leur élimination finale.

### Déchets dangereux

Comprend tous les matériaux désignés comme étant dangereux à cause de leur nature ou de leur quantité et exigeant des techniques de manutention spéciales tel qu'il est précisé dans le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (1985), la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1988), la Convention de Bâle (1989) et le Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux (1992).

### Déchets provenant des industries, des commerces et des institutions

Comprend les déchets produits notamment par les industries lourdes et légères, les industries manufacturières, les activités d'entreposage et de transport, les commerces de gros et de détail, les restaurants, les immeubles de bureaux, les établissements d'enseignement, les installations de loisirs et les établissements de soins de santé.

### Matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation

Matériaux destinés à être transformés en nouveaux produits ou à être nettoyés et traités pour réutilisation par une personne autre que le producteur initial.

### Préparation des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation

Comprend le tri, le nettoyage et le compactage des matériaux pouvant être recyclés ou réutilisés.

### Site d'enfouissement sécuritaire

Site d'enfouissement qui, au minimum, accepte uniquement certains déchets et qui dispose de moyens pertinents (clôtures, personnel) pour contrôler le type et la quantité des déchets qui y sont déchargés. Souvent, ce terme désigne également un site d'enfouissement qui dispose de moyens permettant de séparer les déchets et leur lessivât de la nappe phréatique ou d'extraire le lessivât en vue de son traitement et de son élimination.

### Frais de déchargement

Somme versée au propriétaire ou à l'exploitant d'une installation d'élimination ou d'une station de transfert, en retour de l'acceptation des matériaux.

### Station de transfert

Installation où a lieu le transfert des déchets, depuis les véhicules de collecte dans d'autres véhicules qui les transporteront jusqu'au lieu d'élimination finale, de recyclage ou de réutilisation.

### Déchets

Ensemble des matériaux dont le producteur veut se débarrasser. Les déchets incluent tous les matériaux destinés à la récupération, au traitement ou à l'élimination et pour lesquels le producteur des déchets ne retire aucune rémunération ou qu'une rémunération nominale.

### Déchets destinés à l'élimination

Ensemble des matériaux dont le producteur veut se débarrasser et qui sont destinés à être traités dans une installation d'élimination des déchets (ne comprend pas les matériaux destinés au recyclage).

## 2 Élimination des déchets et recyclage des matériaux

### 2.1 Élimination des déchets

#### Déchets non dangereux

En 1996, 696 sites d'enfouissement et 42 incinérateurs appartenant à des administrations locales ou à des intérêts privés ont reçu 20,6 millions de tonnes de déchets (tableaux 2.1 et 2.3), ce qui représente 690 kilogrammes par habitant, soit une baisse de 5 % par rapport à 1994.

À l'échelle provinciale, la Nouvelle-Écosse a enregistré le plus faible taux d'élimination par habitant, tandis que la Saskatchewan et l'Alberta partageaient le taux le plus élevé au pays. Les provinces des côtes est et ouest ont enregistré entre 1994 et 1996 les plus fortes baisses du taux d'élimination par habitant. La Nouvelle-Écosse a enregistré la plus forte diminution en pourcentage au Canada (22 %), suivie de Terre-Neuve (20 %) et de la Colombie-Britannique (18 %).

#### Déchets non dangereux selon la source

Les industries, les commerces et les institutions ont été à l'origine de 35 % des déchets non dangereux éliminés. Les déchets produits par les ménages et ceux provenant de la construction et de la démolition ont respectivement compté pour 29 % et 24 % de la totalité des déchets (tableau 2.2).

Le secteur des industries, des commerces et des institutions a constitué la source de déchets la plus importante

dans toutes les provinces, sauf au Québec et au Manitoba, où le secteur résidentiel venait au premier rang.

#### Déchets dangereux

Plus de 920 000 tonnes de déchets dangereux ont été traitées et éliminées au Canada en 1996. De ce total, 82 % a été traité et éliminé en Ontario et au Québec. À l'échelle nationale, 39 % des déchets dangereux ont été éliminés dans un site d'enfouissement sécuritaire (tableau 2.4).

Par type, les matériaux le plus souvent déclarés portaient la mention « autres », car ils ne figuraient pas sur la liste fournie avec le questionnaire. Les répondants ont précisé qu'il s'agissait de divers matériaux : sols contaminés, poussière d'arc électrique, résidus de plomberie et un certain nombre d'autres matériaux dangereux. Comme ces déchets (les sols contaminés, par exemple) sont parfois beaucoup plus lourds que d'autres matériaux, il est compréhensible que cette catégorie arrive au premier rang au chapitre de la capacité. Les répondants ont aussi déclaré qu'une grande partie des matériaux traités et éliminés étaient « mélangés » et qu'il était donc difficile de les répartir en catégories distinctes aux fins de la déclaration. Selon le poids, ces « autres » types de matériaux comptaient pour environ 39 % de la totalité des déchets dangereux traités et éliminés. Les matières organiques venaient au deuxième rang (20 %), suivies des huiles et des graisses (14 %) (tableau 2.5).

Tableau 2.1  
Élimination des déchets<sup>1</sup> par province et territoire, 1996

Province/Territoire	Déchets éliminés		Quantité de déchets éliminés	
	tonnes	Population de 1996 <sup>2</sup> personnes	par personne 1996 tonnes par personne	par personne 1994
Terre-Neuve	372 324	553 206	0,67	0,84
Île-du-Prince-Édouard	x	136 188	x	x
Nouvelle-Écosse	553 638	931 235	0,59	0,76
Nouveau-Brunswick	505 957	752 995	0,67	0,76
Québec <sup>3</sup>	5 491 000	7 286 231	0,75	0,71
Ontario	6 913 786	11 100 876	0,62	0,67
Manitoba	947 884	1 134 346	0,84	0,84
Saskatchewan	900 210	1 019 459	0,88	0,91
Alberta	2 435 884	2 780 639	0,88	0,86
Colombie-Britannique	2 413 528	3 882 043	0,62	0,76
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	99 508	x	x
<b>Canada</b>	<b>20 598 088</b>	<b>29 676 726</b>	<b>0,69</b>	<b>0,73</b>

#### Notes:

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Quantité totale de déchets éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. N'inclut pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

2. Statistique Canada, CANSIM matrices 6367 - 6379.

3. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

#### Source:

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.2  
Matériaux non dangereux selon la source et par province et territoire, 1996<sup>1</sup>

Province/Territoire	Ménages	Industriel, commercial et institutionnel	Construction et démolition	Dangereux	Déchets solides et boues d'épuration	Total
Terre-Neuve	109 507	131 409	x	x	x	372 324
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	184 546	210 001	114 546	x	x	553 638
Nouveau-Brunswick	165 888	199 065	107 827	x	x	505 957
Québec <sup>2</sup>	2 341 450	1 329 450	1 820 100	..	..	5 491 000
Ontario	1 918 576	2 419 825	1 780 300	483 965	311 120	6 913 786
Manitoba	301 599	215 428	x	129 257	x	947 884
Saskatchewan	261 351	290 390	203 273	x	x	900 210
Alberta	543 935	875 026	520 286	354 740	141 896	2 435 884
Colombie-Britannique	731 372	833 764	672 862	117 020	x	2 413 528
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>6 049 788</b>	<b>7 250 143</b>	<b>4 881 443</b>	<b>1 440 426</b>	<b>976 289</b>	<b>20 598 088</b>

**Notes :**

1. Les sources de déchets éliminés proviennent de sources dont les déchets ont été déclarés dans la section collection et transport de déchets à des fins d'élimination.  
2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.3  
Caractéristiques de l'élimination des déchets par province et territoire, 1996

Province/Territoire	Type d'élimination		Type de déchets acceptés <sup>1</sup>		
	Incinérateur	Site d'enfouissement	Municipaux <sup>2</sup>	Construction et démolition	Autres <sup>3</sup>
	nombre d'installations d'élimination				
Terre-Neuve	x	36	50	22	8
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	4	29	23	28	10
Nouveau-Brunswick	-	17	19	13	x
Québec <sup>4</sup>	..	139	..	..	..
Ontario	x	120	104	94	27
Manitoba	-	78	63	53	16
Saskatchewan	-	73	64	55	23
Alberta	x	115	83	74	24
Colombie-Britannique	5	71	57	54	24
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>42</b>	<b>696</b>	<b>481</b>	<b>408</b>	<b>143</b>

**Notes :**

1. Le nombre d'installations d'élimination qui acceptent des déchets provenant de sources précisées.  
2. Comprennent les déchets solides produits par les ménages, les commerces et les institutions et excluent les déchets issus de la construction et de la démolition.  
3. Les autres déchets comprennent les déchets mélangés et ceux que les répondants à l'enquête n'ont pu classer.  
4. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.4  
Déchets dangereux traités et éliminés par type de traitement ou d'élimination et par région<sup>1</sup>, 1996

Région	Traitement	Incinération	Enfouissement sécuritaire	Autres	Total
Atlantique	62 260	470	0	0	62 730
Québec	48 397	131 418	131 062	13 567	324 444
Ontario	136 883	65 257	211 865	12 603	426 607
Ouest	56 591	30 359	19 757	0	106 707
<b>Canada</b>	<b>304 131</b>	<b>227 504</b>	<b>362 684</b>	<b>26 170</b>	<b>920 488</b>

**Note :**

1. Pour des raisons de confidentialité, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau Brunswick ont été groupés pour représenter la Région de l'Atlantique tandis que le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et les Territoires ont été groupés pour représenter la Région de l'Ouest.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.



Tableau 2.6

**Matériaux non-dangereux et dangereux traités destinés au recyclage ou à la réutilisation par type et par province et territoire, 1996<sup>1</sup>**

Province/Territoire	Journaux	Carton	Fibres	Verre	Métaux ferreux	Cuivre et aluminium	Autres métaux	Bois	Plastiques	Huiles et solvants	Autres matériaux <sup>2</sup>	Total
		et non ondulé	cellulosiques mélangées									
	tonnes											
Terre-Neuve	-	x	x	-	-	-	x	-	-	x	-	3 906
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	-	x	-	-	-	x
Nouvelle-Écosse	9 874	2 426	368	1 081	17 312	336	x	1 051	806	x	1 495	34 650
Nouveau-Brunswick	5 303	8 810	x	1 687	2 520	x	x	x	x	-	29 116	52 370
Québec <sup>2</sup>	..	..	795 510 <sup>4</sup>	85 380	916 000	..	106 520	..	46 090	..	1 056 090 <sup>5</sup>	3 005 590
Ontario	282 349	243 747	64 437	75 090	276 735	23 360	21 236	43 882	13 130	10 935	428 286	1 483 187
Manitoba	6 132	7 709	x	1 190	x	775	x	x	732	-	18 553	46 102
Saskatchewan	3 124	4 676	x	x	x	x	x	x	x	x	x	18 652
Alberta	26 407	12 786	5 021	6 643	2 051	104	1 405	x	2 015	x	5 691	324 845
Colombie-Britannique	38 366	39 275	27 856	35 993	46 950	3 185	4 461	52 627	69 904	332	110 137	429 086
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x	-	x	x	-	-	-	-	x	x
<b>Canada</b>	<b>372 642</b>	<b>321 912</b>	<b>905 644</b>	<b>207 348</b>	<b>1 265 947</b>	<b>27 642</b>	<b>135 270</b>	<b>100 451</b>	<b>135 936</b>	<b>281 450</b>	<b>1 649 407</b>	<b>5 403 649</b>

**Notes :**

1. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

2. Ces renseignements ne concernent que les entreprises et le secteur des administrations publiques qui ont répondu à l'enquête et on déclaré des activités pour la préparation des matériaux.

3. La catégorie d'autres matériaux inclut les pneus, les textiles, les sols contaminés et les matériaux de construction et de démolition tels les planches de gypse et le bois.

4. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

5. Inclut tout type de papier.

6. Ce total inclut 875110 tonnes de matériaux de construction et de démolition. Voir l'encadré 2.1 pour de plus amples renseignements.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.7

**Matériaux non dangereux et dangereux destinés au recyclage ou à la réutilisation par source et par province et territoire, 1996<sup>1</sup>**

Province/Territoire	Ménages	Industriel, commercial et institutionnel	Construction et démolition	Dangereux	Total
		tonnes			
Terre-Neuve	x	x	-	-	3 906
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	-	x
Nouvelle-Écosse	13 143	14 338	5 377	x	34 650
Nouveau-Brunswick	14 547	26 185	x	-	52 370
Québec <sup>2</sup>	385 180	1 724 800	875 110	20 500	3 005 590
Ontario	326 693	692 590	365 896	98 008	1 483 187
Manitoba	20 955	16 764	x	x	46 102
Saskatchewan	x	x	x	x	18 652
Alberta	76 434	148 091	66 880	33 440	324 845
Colombie-Britannique	136 345	180 457	92 233	20 051	429 086
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>980 115</b>	<b>2 815 299</b>	<b>1 427 339</b>	<b>180 896</b>	<b>5 403 649</b>

**Notes :**

1. Les sources de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation sont dérivées des sources de matériaux collectés et transportés. Les matériaux provenant des ménages, des industries, des institutions, des commerces, et de la construction et démolition sont considérés comme non-dangereux. Les matériaux dangereux sont agrégés séparément.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.8  
**Compostage central<sup>1</sup> par province et territoire, 1996**

Province/Territoire	Compostage central tonnes
Terre-Neuve	x
Île-du-Prince-Édouard	x
Nouvelle-Écosse	7 705
Nouveau-Brunswick	x
Québec <sup>2</sup>	114 120
Ontario	287 323
Manitoba	37 193
Saskatchewan	8 322
Alberta	20 693
Colombie-Britannique	92 278
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x
<b>Canada</b>	<b>576 769</b>

**Notes :**

1. Sont inclus seulement les matériaux traités sous un programme de compostage central appartenant et/ou géré par une administration publique.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.



### 3 Secteur des entreprises : caractéristiques financières et aspects de l'emploi

Le tableau 3.1 présente, pour 1996, un résumé des caractéristiques financières et de l'emploi au sein du secteur des entreprises de gestion des déchets.

#### 3.1 Recettes

Les recettes du secteur des entreprises de gestion des déchets ont totalisé 2 662 millions de dollars en 1996, ce qui représente un taux de croissance d'un peu plus de 2 % par rapport à 1995. Les entreprises ontariennes ont déclaré des recettes de 1 318 millions de dollars, soit 50 % des recettes du secteur des entreprises de gestion des déchets à l'échelle nationale. La part des recettes nationales déclarées par les entreprises québécoises a été de 23 %. Venaient ensuite, au troisième rang, les entreprises de la Colombie-Britannique (11 %), suivies de près de celles de l'Alberta (10 %).

Les activités de l'industrie de la gestion des déchets sont partagées par un nombre relativement restreint de grandes entreprises. Les 63 plus grandes entreprises (celles qui comptent 50 employés et plus) ont déclaré 67 % des recettes totales, bien qu'elles comptaient pour seulement 4 % du nombre total d'entreprises au sein de l'industrie. Les

1 285 petites entreprises (moins de 20 employés) ont perçu seulement 21 % des recettes (tableaux 3.1 et 3.2).

Le tableau 3.2 présente des données détaillées sur les recettes provenant de la gestion des déchets, par type d'activité, telles qu'elles ont été obtenues auprès des entreprises visées par l'enquête. Les activités de collecte et de transport, tant pour l'élimination que pour le recyclage, constituaient la plus importante source de recettes de l'industrie de la gestion des déchets (secteur des entreprises), avec 56 % des recettes totales. La préparation des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation venait au deuxième rang, avec environ 10 % des recettes totales, tandis que l'exploitation d'une installation de transfert ou d'élimination et la gestion des déchets dangereux comptaient respectivement pour 9 % et 8 % des recettes totales.

À l'échelle provinciale, les entreprises de toutes les provinces ont déclaré tirer au moins 55 % de leurs recettes d'exploitation totales de la collecte et du transport des déchets (élimination et recyclage ou réutilisation), sauf celles de l'Ontario (53 %). Les entreprises du Manitoba et de Terre-Neuve ont déclaré les plus fortes proportions de recettes tirées de cette source (respectivement 84 % et 79 %).

Tableau 3.1  
**L'industrie de la gestion des déchets: Secteur des entreprises par province et territoire, 1996**

Province/Territoire	Entreprises <sup>1</sup> nombre	Emploi <sup>2</sup>	Dépenses	Dépenses en	Revenus	Revenus
			d'exploitation	immobilisations	d'exploitation, 1996	d'exploitation, 1995
milliers de dollars						
Terre-Neuve	44	283	22 999	1 965	22 430	23 322
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	76	630	56 033	3 932	50 424	49 763
Nouveau-Brunswick	62	406	43 335	6 085	35 820	30 945
Québec	509	5 086	564 337	66 887	607 066	704 912
Ontario	373	7 731	1 230 158	90 249	1 318 298	1 128 298
Manitoba	34	375	41 439	4 173	48 704	36 697
Saskatchewan	33	255	20 289	1 666	19 314	22 694
Alberta	110	1 865	238 262	28 892	257 148	275 195
Colombie-Britannique	211	2 455	281 324	41 252	293 813	316 688
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x	x	x	x
<b>Nombre d'employés</b>						
Moins de 20 employés	1 285	5 619	580 674	62 527	569 259	572 495
20 à 49 employés	85	2 880	297 168	42 398	312 369	388 433
50 employés et plus	63	10 852	1 634 537	159 284	1 780 425	1 643 387
<b>Canada</b>	<b>1 433</b>	<b>19 351</b>	<b>2 512 379</b>	<b>264 209</b>	<b>2 662 053</b>	<b>2 604 315</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Les entreprises pouvant avoir une exploitation dans plus d'une province, le nombre total des entreprises au Canada ne sera pas égal à la somme des entreprises par province.

2. Inclut les employés à temps plein et à temps partiel.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.2

**Recettes d'exploitation des entreprises de gestion des déchets par type d'activité et par province<sup>1</sup> et territoire, 1996**

Province/Territoire	Activités déclarées										Total des revenus
	Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination	Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation	Exploitation d'une station de transfert	Traitement de matériaux pour fin de recyclage	Exploitation d'une installation d'élimination	Exploitation d'une installation d'élimination pour déchets dangereux	Traitement des boues d'épuration	Vente de matériaux récupérés	Autres revenus associés à la gestion des déchets		
	milliers de dollars										
Terre-Neuve	15 761	1 866	x	700	887	x	51	x	943	22 430	
Île-du-Prince-Édouard	2 295	x	x	x	1 419	x	x	x	x	x	
Nouvelle-Écosse	28 950	6 308	x	3 207	1 140	x	55	x	1 030	50 424	
Nouveau-Brunswick	19 161	1 701	3 752	4 419	x	810	62	x	635	35 820	
Québec	287 021	46 278	27 890	32 170	82 847	75 008	6 803	20 833	28 216	607 066	
Ontario	524 016	170 039	166 129	163 637	82 632	75 294	4 036	112 942	19 572	1 318 298	
Manitoba	37 969	2 915	x	2 730	882	83	x	323	253	48 704	
Saskatchewan	8 685	3 271	169	4 006	x	x	216	x	179	19 314	
Alberta	120 624	21 642	10 054	15 900	33 164	x	x	2 355	4 300	257 148	
Colombie-Britannique	157 783	32 974	18 298	37 456	19 023	12 186	x	x	7 140	293 813	
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	2 965	x	17	x	490	x	x	x	x	x	
Nombre d'employés											
Moins de 20 employés	308 000	76 988	24 214	48 533	59 374	5 731	8 933	11 021	26 465	569 259	
20 à 49 employés	135 256	40 153	23 971	39 904	23 783	23 212	2 813	17 770	5 507	312 369	
50 employés et plus	761 974	170 652	187 332	176 296	146 657	186 999	3 988	115 940	30 589	1 780 425	
<b>Canada</b>	<b>1 205 230</b>	<b>287 793</b>	<b>235 517</b>	<b>264 733</b>	<b>229 814</b>	<b>215 941</b>	<b>15 734</b>	<b>144 731</b>	<b>62 560</b>	<b>2 662 053</b>	

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui ne faisaient pas partie de l'enquête à cause de leur taille.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Si l'on examine les recettes en fonction des groupes d'entreprises définis selon la taille, on constate que la proportion des recettes totales provenant de la collecte et du transport était plus élevée pour les petites entreprises considérées dans leur ensemble (68 %) que pour les autres groupes de taille (respectivement 52 % et 56 % pour les grandes et moyennes entreprises). Les petites entreprises se consacrent davantage à la collecte et au transport des déchets et des matériaux destinés au recyclage que les grandes entreprises (tableau 3.2). Par contre, on observe le contraire au chapitre des installations de gestion des déchets dangereux. Les petites entreprises ont réalisé seulement 1 % de leurs recettes à partir de cette activité, contre 11 % pour les grandes entreprises et 7 % pour les entreprises moyennes. Ce phénomène s'expliquerait par l'importance des investissements nécessaires à la gestion de certains types de déchets dangereux.

La majorité des recettes tirées de la collecte et du transport des déchets provenaient des institutions, des commerces et des industries (64 %), contre 17 % en provenance des ménages et 15 % en provenance des administrations publiques (tableau 3.3).

## 3.2 Activités de gestion des déchets

Les entreprises de gestion des déchets offrent un certain nombre de services (tableau 3.4). La collecte et le transport des déchets à éliminer et des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation ont été les principales activités déclarées par l'industrie. Au total, 75 % des entreprises de gestion des déchets ont déclaré des activités de collecte et de transport de déchets, et 28 % ont déclaré des activités de collecte et de transport de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation. L'exploitation d'un site d'enfouissement de déchets non dangereux était une autre activité souvent déclarée par les entreprises (19 %), suivie de la préparation de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation (17 %).

Les petites entreprises avaient tendance à se concentrer sur les activités de collecte et de transport, surtout dans le cas des déchets à éliminer (83 %). En outre, les grandes entreprises se consacraient davantage à la collecte et au transport de matériaux recyclables (63 %) que les petites et moyennes entreprises (tableau 3.4).

Si les tableaux 3.2 et 3.4 montrent un certain rapport entre la taille d'une entreprise et les types d'activités auxquelles

Tableau 3.3

**Collecte et transport de déchets et de matériaux destinés au recyclage selon la source de revenu et la province et territoire, 1996 de**

Province/Territoire	Source de revenu			
	Administrations publiques	Ménages	Industriel, commercial et institutionnel	Autres
Terre-Neuve	11	7	76	6
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	39	8	51	2
Nouveau-Brunswick	20	6	72	2
Québec	23	12	60	4
Ontario	11	19	65	5
Manitoba	15	x	75	x
Saskatchewan	26	6	69	0
Alberta	15	25	55	5
Colombie-Britannique	14	12	69	5
Territoire du Yukon	40	x	52	x
Territoires du Nord-Ouest	x	13	x	2
Canada	15	17	64	4

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.4

**Fréquence des activités de gestion des déchets par province et territoire, 1996<sup>1,2</sup>**

Province/Territoire	Activités déclarées								
	Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination	Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage	Exploitation d'une station de transfert	Traitement de matériaux pour fin de recyclage	Exploitation d'une installation d'élimination de déchets non dangereux	Exploitation d'un incinérateur	Traitement des boues d'épuration	Exploitation d'une installation d'élimination pour déchets dangereux	Autres activités
Terre-Neuve	77	39	18	18	x	-	x	18	20
Île-du-Prince-Édouard	73	x	x	50	30	x	-	-	20
Nouvelle-Écosse	78	55	13	26	x	x	-	x	7
Nouveau-Brunswick	73	48	20	39	x	-	x	13	21
Québec	69	56	23	44	24	x	x	23	19
Ontario	72	41	18	30	7	-	2	11	8
Manitoba	74	43	14	34	11	-	9	11	17
Saskatchewan	76	56	28	48	16	-	x	x	12
Alberta	69	44	17	27	x	-	x	15	9
Colombie-Britannique	73	56	15	41	13	x	x	14	11
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	67	x	x	-	x	-	-	x	-
Nombre d'employés									
Moins de 20 employés	83	31	7	19	22	1	2	3	11
20 à 49 employés	69	52	24	36	8	2	5	7	13
50 employés et plus	73	63	29	49	13	3	8	13	19
Canada	75	28	6	17	19	..	2	3	10

**Notes :**

1. Ces renseignements représentent le pourcentage d'entreprises qui ont répondu à l'enquête et ont déclaré des activités dans la gestion de déchets. Les entreprises pouvant avoir plus d'une activité, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100.

2. Ces renseignements ne concernent que les entreprises qui ont répondu à l'enquête.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

s'adonnent les entreprises d'une taille donnée, l'examen du nombre d'activités effectuées révèle également des caractéristiques intéressantes.

Dans bon nombre d'industries, on observe généralement une plus grande intégration horizontale ou verticale des grandes entreprises à l'égard d'un certain nombre d'activités qui constituent le processus de production de l'industrie. Par exemple, bon nombre de bureaux d'ingénieurs techniques fournissent un ensemble de services qui offrent au client un « guichet unique » pour les besoins d'un projet donné. Il en va de même de l'industrie de la gestion des déchets. La taille d'une entreprise semble avoir une incidence sur le nombre d'activités de gestion des déchets menées par l'entreprise. Dans l'ensemble, 78 % des entreprises ont déclaré exercer plus d'une activité de gestion des déchets, et 24 % ont déclaré quatre activités et plus. Cependant, 27 % des petites entreprises n'ont déclaré qu'une activité, et seulement 17 % d'entre elles ont déclaré quatre activités ou plus. Par contraste, seulement 7 % des grandes entreprises ont déclaré une seule activité, tandis que 45 % ont déclaré quatre activités ou plus (tableau 3.5).

### 3.3 Dépenses d'exploitation et dépenses en immobilisations

#### Dépenses d'exploitation

Le tableau 3.6 présente la répartition des dépenses d'exploitation des entreprises de gestion des déchets. À l'échelle nationale, les traitements et salaires constituaient le principal poste de dépenses (24 %), suivis par les frais de déchargement versés aux installations d'élimination des déchets (22 %). L'achat de matériaux et de fournitures venait au troisième rang (12 %). Cette répartition est semblable à la tendance observée en 1995.

À l'échelle provinciale, les traitements et salaires arrivaient au premier rang des dépenses dans toutes les provinces, sauf en Ontario et au Manitoba. Les dépenses au titre des frais de déchargement en Alberta (16 %) et à Terre-Neuve (16 %) étaient inférieures à la moyenne nationale de 22 % des dépenses d'exploitation totales, tandis que celles du Manitoba (30 %), de la Colombie-Britannique (25 %) et de la Nouvelle-Écosse (26 %) étaient supérieures à la moyenne nationale. Le vaste écart entre les provinces en ce qui concerne la proportion des dépenses au titre des frais de déchargement témoigne d'un manque d'uniformité nationale dans le financement des services de gestion des déchets, notamment au chapitre des installations d'élimination.

Tableau 3.5

#### Nombre d'activités déclarées par les entreprises de gestion des déchets par province et territoire, 1996<sup>1</sup>

Province/Territoire	Activités déclarées				
	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq ou plus
	pourcentage des entreprises				
Terre-Neuve	36	29	21	-	-
Île-du-Prince-Édouard	20	20	60	-	-
Nouvelle-Écosse	12	43	29	4	11
Nouveau-Brunswick	20	30	25	0	0
Québec	31	29	16	7	13
Ontario	15	32	24	14	9
Manitoba	20	23	34	23	-
Saskatchewan	24	16	24	0	20
Alberta	20	25	14	19	19
Colombie-Britannique	18	29	31	10	10
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	36	36	27	-	-
Nombre d'employés					
Moins de 20 employés	27	34	23	10	7
20 à 49 employés	10	26	20	29	15
50 employés et plus	7	23	24	27	18
<b>Canada</b>	<b>22</b>	<b>31</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>9</b>

**Note :**

1. Ce tableau présente, par province et selon la taille d'entreprise, les entreprises classifiées selon le nombre d'activités de gestion des déchets. Ceci est exprimé en pourcentage du nombre total d'entreprises.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.6

**Dépenses d'exploitation des entreprises de gestion des déchets par type de dépenses et par province et territoire, 1996**

Province/Territoire	Traitements et salaires	Allocations	Carburant et électricité	Autres		Entretien et réparation	Dépréciation	Frais de déchargement	Permis	Autres dépenses	Total des dépenses
				matériaux et fournitures	milliers de dollars						
Terre-Neuve	6 623	903	1 511	2 297	1 947	2 207	3 602	240	x	3 669	22 999
Île-du-Prince-Édouard	3 065	x	2 043	765	1 153	1 130	x	x	x	1 642	x
Nouvelle-Écosse	15 920	2 061	3 365	5 362	4 519	4 378	14 281	838	838	5 310	56 033
Nouveau-Brunswick	13 383	2 487	2 316	3 220	3 451	5 798	8 349	316	316	4 016	43 335
Québec	165 868	26 687	31 252	56 605	50 045	55 106	113 914	11 178	11 178	53 682	564 337
Ontario	252 241	46 178	123 099	166 423	139 511	87 290	275 665	51 614	51 614	88 137	1 230 158
Manitoba	9 365	1 682	1 673	3 588	2 285	2 931	12 445	1 066	1 066	6 406	41 439
Saskatchewan	7 196	685	1 282	1 254	1 369	2 427	3 669	361	361	2 046	20 289
Alberta	57 136	10 435	12 566	26 167	18 798	40 000	38 500	3 717	3 717	30 942	238 262
Colombie-Britannique	75 703	11 530	14 894	23 728	24 583	24 391	71 567	6 375	6 375	28 552	281 324
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	1 694	x	194	315	260	358	x	x	x	268	x
Nombre d'employés											
Moins de 20 employés	170 560	19 997	36 484	50 946	48 622	46 057	120 933	7 127	7 127	79 948	580 674
20 à 49 employés	94 428	14 422	18 281	29 729	26 272	30 286	50 272	2 799	2 799	30 677	297 168
50 employés et plus	343 207	68 716	139 429	209 049	173 027	149 671	371 519	65 876	65 876	114 043	1 634 537
<b>Canada</b>	<b>608 195</b>	<b>103 136</b>	<b>194 194</b>	<b>289 724</b>	<b>247 921</b>	<b>226 014</b>	<b>542 725</b>	<b>75 801</b>	<b>75 801</b>	<b>224 668</b>	<b>2 512 379</b>

**Note :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Dans le cas des grandes entreprises, les frais de déchargement constituaient la catégorie de dépenses d'exploitation la plus importante (23 %), suivis de près par les traitements et salaires (21 %). Parmi les moyennes entreprises, les traitements et salaires représentaient 32 % du total des dépenses d'exploitation, contre seulement 17 % pour les frais de déchargement. Quant aux petites entreprises, elles ont consacré 29 % de leurs dépenses d'exploitation aux traitements et salaires et 21 % aux frais de déchargement.

### Dépenses en immobilisations

En 1996, les entreprises de gestion des déchets ont engagé des dépenses en immobilisations de plus de 264 millions de dollars (tableau 3.7). À ce chapitre, on observe des écarts importants entre les provinces. Les entreprises albertaines ont déclaré les dépenses en immobilisations les plus élevées par entreprise, soit une moyenne de 263 000 \$, suivies de près par celles de l'Ontario (242 000 \$). Les entreprises établies en Saskatchewan (50 000 \$) et à Terre-Neuve (45 000 \$) ont enregistré les plus faibles niveaux de dépenses en immobilisations par entreprise.

Les entreprises de gestion des déchets ont consacré la plus grande partie de leurs dépenses en immobilisations aux machines et à l'équipement (45 %), à l'exclusion des véhicules (24 %). On observe cette tendance dans toutes les catégories de taille (tableau 3.7).

En moyenne, chaque grande entreprise a engagé 2,5 millions de dollars en dépenses en immobilisations,

contre une moyenne de 49 000 \$ dans le cas des petites entreprises. Ces dernières consacraient une plus grande partie de leurs dépenses en immobilisations aux véhicules (34 %) que les grandes et moyennes entreprises (respectivement 22 % et 14 %). C'est le contraire qui ressort si l'on examine les dépenses en immobilisations consacrées à la construction et à la rénovation des installations. Les grandes entreprises ont consacré à ce poste 27 % de leurs dépenses, les moyennes entreprises, 20 %, et les petites entreprises, seulement 11 %.

## 3.4 Emploi et nombre d'entreprises

Les entreprises de gestion des déchets ont déclaré 18 327 employés à temps plein et 1 024 employés à temps partiel (tableau 3.8). Au sein de l'industrie, 40 % des employés travaillaient dans des entreprises de l'Ontario, tandis que 26 % travaillaient au Québec. La Colombie-Britannique (13 %) et l'Alberta (10 %) ont également déclaré des parts relativement importantes de l'ensemble des emplois de l'industrie de la gestion des déchets.

Si les grandes entreprises de gestion des déchets étaient moins nombreuses que les petites et moyennes entreprises, elles employaient cependant la majeure partie des travailleurs de ce secteur d'activité (56 %). À l'opposé, les petites entreprises n'employaient que 29 % des travailleurs, même si elles représentaient 90 % de l'ensemble des entreprises de ce secteur d'activité.

Tableau 3.7

**Dépenses en immobilisations<sup>1</sup> des entreprises de gestion des déchets par type et par province et territoire, 1996**

Province/Territoire	Véhicules	Autres machinerie et équipement	Construction et rénovation des installations	Entretien et réparation	Autres	Total des dépenses en immobilisations	Dépenses en immobilisations par entreprise
Terre-Neuve	592	899	273	162	38	1 965	45
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	1 802	1 265	204	563	98	3 932	52
Nouveau-Brunswick	1 644	1 585	2 639	142	74	6 085	98
Québec	17 891	21 046	21 771	3 259	2 921	66 887	131
Ontario	25 972	39 305	14 583	6 449	3 940	90 249	242
Manitoba	2 061	984	831	116	181	4 173	123
Saskatchewan	426	934	76	179	50	1 666	50
Alberta	4 516	13 876	8 793	1 274	433	28 892	263
Colombie-Britannique	7 233	24 678	6 017	1 797	1 527	41 252	196
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x	x	x	x	x
Nombre d'employés							
Moins de 20 employés	21 299	24 818	7 125	5 496	3 789	62 527	49
20 à 49 employés	5 795	26 155	8 547	1 363	539	42 398	499
50 employés et plus	35 763	68 571	42 827	7 174	4 948	159 284	2 528
<b>Canada</b>	<b>62 857</b>	<b>119 544</b>	<b>58 499</b>	<b>14 033</b>	<b>9 276</b>	<b>264 209</b>	<b>184</b>

**Note :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui ne faisaient pas partie de l'enquête à cause de leur taille.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.8

**Emploi dans les entreprises de gestion des déchets par province et territoire, 1996**

Province/Territoire	Entreprises 1996 <sup>1</sup>	Entreprises 1995 <sup>1</sup>	Employés à		Nombre total d'employés en 1996	Nombre total d'employés en 1995
			temps plein, 1996 <sup>2</sup>	temps partiel, 1996		
	nombre					
Terre-Neuve	44	42	224	59	283	288
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	134	129
Nouvelle-Écosse	76	83	563	67	630	648
Nouveau-Brunswick	62	60	370	36	406	314
Québec	509	519	4 728	358	5 086	5 542
Ontario	373	385	7 511	220	7 731	6 936
Manitoba	34	36	362	13	375	293
Saskatchewan	33	39	246	9	255	277
Alberta	110	109	1 822	43	1 865	1 939
Colombie-Britannique	211	222	2 324	131	2 455	2 487
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x	x	56	55
Nombre d'employés						
Moins de 20 employés	1 285	1 321	5 038	581	5 619	5 788
20 à 49 employés	85	106	2 607	273	2 880	3 215
50 employés et plus	63	65	10 682	170	10 852	9 904
<b>Canada</b>	<b>1 433</b>	<b>1 492</b>	<b>18 327</b>	<b>1 024</b>	<b>19 351</b>	<b>18 908</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Les entreprises pouvant avoir une exploitation dans plus d'une province, le nombre total d'entreprises au Canada ne sera pas égal à la somme des entreprises par province.

2. Tous les employés provenant des sources de données administratives comptaient comme des employés à temps plein.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

## 4 Secteur des administrations publiques : caractéristiques financières et aspects de l'emploi

Les autorités locales en matière de gestion des déchets offrent un certain nombre de services qu'elles financent à même des recettes fiscales ou non fiscales. Les données financières contenues dans la présente section concernent uniquement les recettes tirées de sources *extérieures* à l'assiette fiscale et ne tiennent pas compte des transferts provinciaux et territoriaux.

### 4.1 Dépenses courantes et dépenses en immobilisations

#### Catégorie de dépenses

Le tableau 4.1 présente un résumé des dépenses courantes consacrées à la gestion des déchets par les administrations locales et autres autorités locales en matière de gestion des déchets. En 1996, ces dépenses ont totalisé près de 1 104 millions de dollars.

Le principal poste de dépenses courantes était la collecte et le transport de déchets, de matériaux recyclables et de

matières organiques, auxquels on a consacré 45 % des dépenses. Venait ensuite l'exploitation d'installations d'élimination (29 % du total), suivie des frais de déchargement (9 %).

Les administrations locales offrant des services de gestion des déchets en Ontario ont compté pour 36 % des dépenses courantes et celles du Québec, pour 28 % du total national. La répartition de ces dépenses a varié considérablement selon les régions du pays, ce qui témoigne de la diversité du financement des services de gestion des déchets et des modalités d'exploitation qui existent au Canada. Du Québec à l'Alberta, par exemple, les activités de collecte et de transport constituaient les principaux postes de dépenses. Par contre, les administrations locales du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique ont consacré la majeure partie de leurs dépenses de gestion des déchets à l'exploitation d'installations d'élimination.

#### Fournisseurs de services

Le tableau 4.2 montre la ventilation des fournisseurs des services de gestion des déchets assurés par les administrations locales. En 1996, ces fournisseurs étaient répartis en trois catégories : employés internes, entrepreneurs et

Tableau 4.1

#### Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets par activité et par province<sup>1</sup> et territoire, 1996

Province/Territoire	Collecte et transport	Frais de déchargement	Exploitation des installations			Autres	Total
			d'élimination des déchets	de recyclage	de compostage		
	milliers de dollars						
Terre-Neuve	5 078	x	2 779	x	-	x	8 600
Île-du-Prince-Édouard	2 037	x	x	-	x	x	x
Nouvelle-Écosse	12 660	608	23 783	9 439	551	8 449	55 489
Nouveau-Brunswick	4 205	2 903	6 549	x	-	1 544	15 384
Québec <sup>2</sup>	139 480	28 576	90 646	22 352	3 727	22 811	307 592
Ontario	198 614	43 310	92 710	35 374	6 318	22 499	398 826
Manitoba	16 069	5 582	8 027	1 055	x	x	31 230
Saskatchewan	10 099	981	4 424	615	x	x	16 246
Alberta	48 812	6 966	16 439	x	x	10 602	87 963
Colombie-Britannique	61 188	12 501	78 328	6 151	1 783	15 528	175 478
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	2 310	-	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>500 553</b>	<b>102 549</b>	<b>325 302</b>	<b>80 215</b>	<b>13 374</b>	<b>81 863</b>	<b>1 103 856</b>

#### Notes :

Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Sont incluses les dépenses d'exploitation qui sont directement reliées aux services dans l'industrie de la gestion de déchets.

2. Le total des dépenses en immobilisation est calculé à partir d'une enquête complémentaire menée par la Division des institutions publiques. La réparation des dépenses est imputée ou est calculée à partir de sources administratives.

#### Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement et Division des institutions publiques.

autres administrations publiques. À l'échelle nationale, 54 % des dépenses de gestion des déchets étaient consacrées à des services fournis par des entrepreneurs, 42 %, aux services de gestion des déchets assurés par les employés de l'administration publique locale et 4 %, à d'autres organismes publics qui offraient ces services.

Le tableau 4.3 compare l'affectation des services de gestion des déchets en 1994 et en 1996. Tandis que la prestation des services était répartie également entre les employés internes et les entrepreneurs en 1994, les données de 1996 donnent à entendre que les autorités locales en matière de gestion des déchets avaient de plus en plus tendance à impartir la prestation de ces services à

des entrepreneurs du secteur privé. Dans l'ensemble, le déplacement le plus important a eu lieu au chapitre de l'exploitation d'installations d'élimination. En 1994, 59 % des dépenses de gestion des déchets au titre de l'exploitation de ces installations étaient consacrées à des activités exercées par des employés internes. En 1996, seulement 48 % de ces dépenses y étaient consacrées, alors que 51 % étaient affectées à des services assurés par des entrepreneurs. On observe également le recours à des entrepreneurs pour la prestation des services de collecte et de transport. Les autorités locales en matière de gestion des déchets consacrent maintenant 6 % de leurs dépenses totales à ce titre à des entrepreneurs, plutôt qu'à leurs employés internes.

Tableau 4.2

### Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon le fournisseur de services et la province et territoire, 1996

Province/Territoire	Dépenses courantes <sup>1</sup> milliers de dollars	Fournisseur du service <sup>2</sup>		
		Propres employés <sup>3</sup>	Entrepreneurs	Autres administrations publiques
Terre-Neuve	8 600	69	26	5
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	55 489	77	21	2
Nouveau-Brunswick	15 384	44	44	11
Québec <sup>4</sup>	307 592	19	81	..
Ontario	398 826	46	49	5
Manitoba	31 230	63	36	1
Saskatchewan	16 246	75	24	0
Alberta	87 963	60	37	3
Colombie-Britannique	175 478	43	49	8
Territoire du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>1 103 856</b>	<b>42</b>	<b>54</b>	<b>4</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Les dépenses courantes sont des estimations et concernent les municipalités visées par l'enquête. Elles portent sur la collecte et le transport de déchets destinés à l'élimination, de matériaux destinés au recyclage ou de déchets organiques, les frais de déchargement, les installations d'élimination, de recyclage, de traitement des matières organiques et autres activités de gestion des déchets.

2. Les colonnes indiquent les pourcentages des dépenses courantes associées aux programmes gérés par les employés des municipalités et par rapport aux programmes gérés par des contractuels ou autres gouvernements ou organismes gouvernementaux assurant ces services.

3. Employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans les activités liées à la gestion des déchets dans les municipalités visées par l'enquête. Sont aussi exclues les estimations du nombre d'employés travaillant dans les activités liées à la gestion des déchets dans les municipalités de moins de 4 000 employés, sauf si une installation d'élimination des déchets y était située.

4. Le total des dépenses en immobilisation est calculé à partir d'une enquête complémentaire menée par la Division des institutions publiques. La réparation des dépenses est imputée ou est calculée à partir de sources administratives.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement et Division des institutions publiques.

Tableau 4.3

### Dépenses courantes du secteur des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon le fournisseur de services, 1994 et 1996<sup>1</sup>

Activité	1994		1996		
	Propres employés	Entrepreneurs	Propres employés	Entrepreneurs	Autres administrations <sup>2</sup> publiques
Collecte et transport	45	55	39	61	-
Frais de déchargement	..	..	18	51	32
Installations d'élimination de déchets	59	41	48	51	1
Installations de recyclage	38	62	37	62	1
Installations de compostage	..	..	47	53	-
Autres activités <sup>3</sup>	50	50	73	26	1
<b>Toutes activités</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>42</b>	<b>54</b>	<b>4</b>

**Notes :**

1. La proportion des dépenses courantes selon le fournisseur de services comprend des estimations à la fois pour les municipalités visées par l'enquête et pour les municipalités non visées par l'enquête.

2. L'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques 1996 comprenait la catégorie « autres administrations publiques ». Dans l'ensemble, cette catégorie relevait de la catégorie « entrepreneurs » dans les données de 1994.

3. En 1994, les frais de déchargement et les installations de traitement de matières organiques entraient dans la catégorie « autres activités ».

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 4.4

**Dépenses en immobilisations des administrations locales au chapitre de la gestion de déchets par activité et par province et territoire<sup>1</sup>, 1996**

Province/Territoire	Collecte et transport	Installations d'élimination de déchets	Installations de recyclage	Installations de compostage	Autre	Total des dépenses en immobilisations
	milliers de dollars					
Terre-Neuve	x	1 233	-	-	x	1 828
Île-du-Prince-Édouard	-	x	-	-	-	x
Nouvelle-Écosse	x	9 321	3 655	x	1 301	14 416
Nouveau-Brunswick	x	1 279	-	-	x	2 113
Québec <sup>2</sup>	1 464	3 517	1 032	x	x	6 851
Ontario	15 338	27 418	10 742	1 136	2 377	57 012
Manitoba	369	1 639	x	x	x	2 160
Saskatchewan	x	1 470	x	-	x	2 049
Alberta	1 624	5 544	674	379	5 087	13 308
Colombie-Britannique	4 082	5 126	486	353	1 140	11 187
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x	-	x	x
<b>Canada</b>	<b>23 954</b>	<b>57 551</b>	<b>16 888</b>	<b>2 092</b>	<b>11 618</b>	<b>112 103</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Comprend les dépenses en immobilisations consacrées à la gestion des déchets par des administrations locales et par d'autres organismes publics.

2. Le total des dépenses en immobilisation est calculé à partir d'une enquête complémentaire menée par la Division des institutions publiques. La réparation des dépenses est imputée ou est calculée à partir de sources administratives.

**Sources :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement et Division des institutions publiques.

## Dépenses en immobilisations

En 1996, les administrations locales (en matière de gestion des déchets) ont engagé des dépenses en immobilisations de plus de 112 millions de dollars (tableau 4.4). Les installations d'élimination ont compté pour 51 % de cette somme et la collecte et le transport, pour 21 %.

Les dépenses en immobilisations les plus importantes consacrées à la gestion des déchets ont été engagées par les administrations locales de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse (respectivement 57 millions de dollars et 14 millions de dollars); venaient ensuite celles de l'Alberta (13 millions de dollars) et de la Colombie-Britannique (11 millions de dollars).

## 4.2 Recettes

En 1996, le total des recettes non fiscales perçues par les administrations locales et autres autorités publiques en matière de gestion des déchets s'est élevé à près de 637 millions de dollars (tableau 4.5). De ce total, 60 % consistaient en frais de déchargement perçus auprès d'autres administrations locales ou d'entreprises privées. de toutes les provinces, seule l'Alberta disposait d'une source de recettes qui l'emportait sur les frais de déchargement. Dans cette province, le paiement des factures de services publics constituait la majeure partie des recettes tirées de la gestion des déchets.

## 4.3 Emploi

Le tableau 4.6 présente des données sur l'emploi au sein des administrations locales et d'autres organismes publics qui fournissaient directement des services de gestion des déchets en 1996. Ce secteur employait directement 7 924 personnes, dont 38 % étaient employées par des organismes publics ontariens.

Tableau 4.5  
**Recettes de gestion des déchets des administrations publiques par province et territoire<sup>1</sup>, 1996**

Province/Territoire	Factures de services publics	Contrats	Vente de matériaux	Frais de	Redevances pour la	Autres recettes	Recettes totales
			recupérés	déchargement	localisation d'un site d'enfouissement	(étiquettes de sac, permis)	
milliers de dollars							
Terre-Neuve	x	x	x	x	x	-	1 977
Île-du-Prince-Édouard	x	-	-	x	-	-	1 973
Nouvelle-Écosse	-	-	1 472	10 432	x	x	12 693
Nouveau-Brunswick	x	-	x	7 868	-	x	8 371
Québec <sup>2</sup>	..	..	..	113 914	..	98 792	212 706
Ontario	9 965	213	31 863	126 109	4 161	10 617	182 928
Manitoba	x	x	652	9 554	-	168	10 597
Saskatchewan	2 240	439	x	4 309	x	x	7 240
Alberta	33 214	3 884	2 062	15 741	189	282	55 373
Colombie-Britannique	35 820	4 134	1 783	88 573	2 251	7 522	140 082
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x	x	x	x	2 774
<b>Canada</b>	<b>85 578</b>	<b>8 890</b>	<b>38 127</b>	<b>379 009</b>	<b>6 665</b>	<b>118 445</b>	<b>636 714</b>

**Notes :**

Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Comprend les recettes tirées expressément de la gestion des déchets par les administrations locales et par d'autres organismes publics qui offraient des services de gestion des déchets en 1996. Ne comprend pas les recettes fiscales municipales d'ordre général.

2. Les chiffres sont basés sur des données administratives.

**Sources :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement et la Division des institutions publiques.

Tableau 4.6  
**Emploi dans l'industrie de la gestion des déchets: secteur des administrations publiques<sup>1</sup> et par province et territoire, 1996**

Province/Territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Total des employés <sup>2</sup>
	nombre		
Terre-Neuve	98	66	164
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x
Nouvelle-Écosse	253	37	290
Nouveau-Brunswick	68	60	128
Québec <sup>3</sup>	1 355	402	1 757
Ontario	2 556	404	2 960
Manitoba	303	246	549
Saskatchewan	197	113	310
Alberta	659	294	953
Colombie-Britannique	603	164	767
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>6 115</b>	<b>1 809</b>	<b>7 924</b>

**Notes :**

1. Comprend les administrations locales, les conseils et les commissions de gestion des déchets ainsi que les organismes provinciaux chargés d'offrir des services de gestion des déchets.

2. Comprend les employés à temps plein et à temps partiel affectés aux activités de gestion des déchets des municipalités visées par l'enquête. On ne dispose pas d'estimations pour les municipalités non visées par l'enquête.

3. Les chiffres sont calculés à partir de données administratives de d'autres sources.

**Sources :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement et la Division des institutions publiques.

## 5 Conception et méthodologie de l'enquête

### 5.1 Élaboration des données sur la gestion des déchets

La présente section porte sur la conception et la méthodologie d'enquête de l'industrie de la gestion des déchets de 1996 et, plus précisément, sur les points suivants : univers de l'enquête, méthodes de collecte, de vérification et d'imputation des données et assurance de la qualité.

Lors de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1996, on a demandé aux entreprises de fournir des renseignements sur les activités de gestion des déchets de chacun de leurs établissements provinciaux et territoriaux. Les entreprises ont été choisies en fonction de la taille de leurs effectifs et du niveau de leurs recettes totales. Fondé sur ces deux aspects, le seuil utilisé pour inclure ou exclure une entreprise donnée dépendait de la province dans laquelle l'entreprise exerçait ses activités. Par exemple, dans le cas des entreprises visées par l'enquête, le seuil choisi pour les entreprises terre-neuviennes était inférieur à celui des entreprises ontariennes. Dans le cas des entreprises non visées par l'enquête à cause de leur petite taille, on a utilisé les données administratives du Registre des entreprises de Statistique Canada sur les recettes d'exploitation totales et sur l'emploi total pour évaluer leur apport à l'industrie.

Les administrations locales et autres organismes publics de gestion des déchets visés par l'enquête ont été choisis en fonction de la taille de la population et de la présence ou de l'absence d'un site d'élimination sur leur territoire. Lors de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1996, on a posé essentiellement les mêmes questions qu'aux entreprises à l'égard des quantités et des types de déchets et de matériaux recyclables, mais des questions légèrement différentes à l'égard des aspects financiers.

Pour arriver à des totaux concrets dans les sections portant sur l'élimination et le recyclage, on a combiné les données des deux enquêtes et supprimé les entrées qui faisaient double emploi. Les modalités d'exploitation des sites d'élimination peuvent varier. Certains sites peuvent appartenir à un organisme public, mais être exploités par une entreprise privée. Ils peuvent aussi appartenir à une administration publique ou à une entreprise privée et être exploités par elle. On a choisi pour point de mesure l'installation d'élimination. Comme, dans certains cas, le propriétaire d'une installation n'est pas nécessairement l'exploitant et que le questionnaire de l'enquête peut avoir été rempli à la fois par le propriétaire et par l'exploitant, on a veillé à ce que les renseignements relatifs à chaque installation soient pris en compte une seule fois.

Ce n'est pas toute la population qui a accès à des installations d'élimination ou qui les utilise. En région rurale,

Tableau 5.1

#### Population visée par l'enquête (données sur l'élimination) en pourcentage de la population totale des provinces et des territoires, 1996

Province/Territoire	Population	Population du	Pourcentage de la population	Population
	enquêtée	Recensement 1996	enquêtée par rapport au total de la population provinciale	non couverte par l'enquête
	nombre		pourcentage	
Terre-Neuve	434 443	553 206	79	21
Île-du-Prince-Édouard	61 358	136 188	45	55
Nouvelle-Écosse	902 834	931 235	97	3
Nouveau-Brunswick	437 316	752 995	58	42
Québec <sup>1</sup>	7 286 231	7 286 231	..	..
Ontario	10 057 976	11 100 876	91	9
Manitoba	953 306	1 134 346	84	16
Saskatchewan	699 950	1 019 459	69	31
Alberta	2 560 023	2 780 639	92	8
Colombie-Britannique	3 501 009	3 882 043	90	10
Territoire du Yukon	19 153	31 938	60	40
Territoires du Nord-Ouest	17 000	67 570	25	75
<b>Canada</b>	<b>26 930 599</b>	<b>29 676 726</b>	<b>91</b>	<b>9</b>

**Note :**

1. Au Québec, les administrations locales et autres organismes publics de gestion des déchets n'étaient pas visés par l'enquête. Les renseignements ont été recueillis auprès d'autres sources, et la couverture de la population n'est pas connue.

**Sources :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement et CANSIM, matrices 6367-6379.

notamment, on peut prendre des dispositions auprès d'un propriétaire pour utiliser un terrain en y aménageant un petit site d'élimination rudimentaire, ou dépotoir. Pour cette raison, entre autres, on a déterminé la population visée par l'enquête à partir de renseignements fournis par les répondants à l'enquête et d'autres sources d'information sur les municipalités desservies par des installations d'élimination et de recyclage. On a calculé la population totale de ces municipalités à partir des données du recensement de Statistique Canada, puis la différence entre la population recensée et la population visée par l'enquête. On a appliqué à cette population sous-dénombrée un chiffre d'élimination provincial par habitant, puis on a ajouté ce total à celui de l'enquête pour arriver à un chiffre d'élimination rajusté.

Le tableau 5.1 montre le pourcentage de la population de chaque province qui n'était pas visé par les enquêtes et pour lequel on a calculé des estimations.

## 5.2 Univers des enquêtes

### Secteur des entreprises

La liste d'envoi pour l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1996 a été établie à partir de la base de sondage de 1995, enrichie et mise à jour au moyen de renseignements tirés du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada et de divers répertoires des industries. Les entreprises sélectionnées dans le RE constituent un sous-ensemble de la catégorie « autres industries de services publics » (catégorie 4999), définie dans la Classification type des industries (CTI) de 1980. La liste combinée a été contre-vérifiée de nouveau au moyen d'autres répertoires des industries, pour éviter que des unités soient interrogées deux fois. Cette liste a débouché sur un envoi initial de questionnaires à 852 unités d'enquête.

Le processus d'enquête sur la gestion des déchets a évolué depuis que l'industrie a fait l'objet d'une première enquête en 1989. L'enquête de 1995 a fourni une excellente occasion de parfaire la base de sondage en vue de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1996. Certaines difficultés se posent encore dans l'élaboration de la base de sondage, du fait que l'industrie de la gestion des déchets est traitée comme un sous-ensemble de la catégorie « autres industries de services publics » de la CTI de 1980. Toutefois, ces difficultés s'amenuiseront lors de l'enquête de 1998, une fois que ce secteur aura été reclassifié dans sa propre industrie suivant le nouveau Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (encadré 5.1).

Dans le cadre du processus d'enquête, bon nombre d'entreprises inscrites sur la liste d'envoi ont déclaré

#### Encadré 5.1

### La classification des services de gestion des déchets

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des industries mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain, il vise à fournir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays et un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN s'inspire de principes axés sur l'offre ou la production pour garantir que les données sur les industries, classifiées selon le SCIAN, se prêtent à l'analyse d'aspects de la production tels que le rendement industriel.

Les entreprises qui entrent dans les catégories ci-dessous du SCIAN entrent également dans le champ de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises*.

#### 56211 Collecte des déchets

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à collecter et à transporter des déchets non dangereux ou dangereux dans les limites d'une région locale. Les établissements dont l'activité consiste à collecter des déchets dangereux peuvent avoir la responsabilité de traiter et d'emballer les déchets pour le transport. Sont aussi incluses les stations de transfert des déchets.

#### 56221 Traitement et élimination des déchets

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de sites de décharge, d'incinérateurs et d'autres installations de traitement ou d'élimination de déchets non dangereux ou dangereux. Sont inclus les établissements qui intègrent les activités de collecte, de traitement et d'élimination des déchets.

#### 56292 Installations de récupération de matériaux

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'installations dans lesquelles des matériaux recyclables sont séparés des déchets ou dans lesquelles des matériaux recyclables mélangés sont triés en catégories distinctes et préparés pour l'expédition.

#### Source:

Statistique Canada, *SCIAN Canada : Introduction*. <[http://www.statcan.ca/dissémination/français/Subjects/Standard/introo\\_f.htm](http://www.statcan.ca/dissémination/français/Subjects/Standard/introo_f.htm)>, (consulté le 26 juillet 1999).

qu'elles n'entraient pas dans le champ de l'enquête du fait de leur principal domaine d'activité. De nombreuses autres avaient cessé leurs activités ou n'ont pu être retracées. Après l'élimination de ces entreprises, la population visée par l'enquête a été réduite à 797 entreprises.

Les entreprises qui avaient été exclues de l'enquête à cause de leur faible taille ont été incluses dans les données liées à deux variables (emploi et recettes totales). Ces données, de même que les statistiques imputées sur les dépenses totales et les dépenses en immobilisations, ont été ajoutées aux renseignements recueillis lors de l'enquête de façon à obtenir un tableau complet de l'industrie.

## Secteur des administrations publiques

La liste d'envoi pour l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1996 a été établie d'après l'univers des administrations locales de 1996 de la Division des institutions publiques et d'après diverses listes et autres sources d'information sur l'industrie de la gestion des déchets. Les administrations locales sont celles qui s'occupent le plus souvent de la gestion des déchets. Les noms et adresses d'autres organismes publics, fournis par les provinces, ont été ajoutés à la liste de la Division des institutions publiques. Il pouvait s'agir de commissions régionales de gestion des déchets et d'autres organismes semblables qui prenaient part à la prestation de services de gestion des déchets.

Plusieurs provinces ont aussi recueilli des données sur certains aspects de la gestion des déchets en 1996. C'est pourquoi les administrations publiques de certaines provinces n'ont pas été visées par l'enquête ou ont été priées de répondre uniquement à certaines parties du questionnaire. Les municipalités du Québec, par exemple, n'étaient pas visées par l'enquête parce c'est la province qui s'est chargée de recueillir les données.

Les administrations et les organismes publics inscrits sur la liste finale ont été choisis en fonction d'un seuil de population municipale qui variait selon les provinces et selon la présence, en 1996, d'une installation d'élimination (incinérateur ou site d'enfouissement) à l'intérieur des limites de la municipalité. En tout, 762 questionnaires ont été postés aux répondants.

## 5.3 Collecte et traitement des données

La collecte des données pour les deux enquêtes a eu lieu au printemps et à l'été de 1998. On a envoyé les questionnaires d'enquête aux entreprises et aux administrations locales, qui les ont retournés par la poste après les avoir remplis. Les questionnaires ont été adressés à une

personne-ressource qui était responsable des activités de gestion des déchets de l'unité d'enquête ou qui avait la compétence requise pour remplir les questionnaires. Un questionnaire distinct a été rempli pour chaque province dans laquelle une entreprise de gestion des déchets offrait des services. Par exemple, une entreprise qui possédait des installations dans trois provinces devait remplir trois questionnaires, chacun d'eux décrivant les activités menées dans une province donnée. Cette étape n'était pas nécessaire dans le cas de l'enquête sur les administrations locales.

Après l'échéance, un suivi a été effectué, par télécopieur ou par téléphone, afin de rappeler aux répondants de retourner le questionnaire.

La vérification des questionnaires s'est faite en deux temps. En premier lieu, on a procédé à un contrôle de validité pour s'assurer que les réponses à certaines questions s'inscrivaient dans un éventail limité de valeurs possibles. Cette vérification a été faite principalement pour les questions portant sur les quantités, mais on y a eu recours également pour repérer les valeurs inhabituelles dans les sections portant sur les données financières. La deuxième étape, dite de vérification de la cohérence, a permis de déceler les réponses à une partie du questionnaire qui ne concordaient pas logiquement avec les réponses données dans d'autres parties.

Un suivi supplémentaire a été effectué auprès des entreprises et des administrations locales afin d'obtenir les données manquantes et de corriger les incohérences.

## Particularités du secteur des administrations publiques

L'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1996 s'est avérée difficile pour diverses raisons.

Premièrement, de nombreuses administrations locales retiennent les services d'entreprises du secteur privé spécialisées dans la gestion des déchets. Il était essentiel que la structure du questionnaire et le libellé des questions permettent aux répondants de distinguer entre les services offerts par leurs propres employés et ceux rendus par des sous-traitants. À l'étape du traitement des données, il a souvent fallu communiquer avec des répondants pour préciser la nature de ces relations.

Un deuxième aspect de l'enquête, posant encore plus de difficultés, portait sur la façon dont les municipalités se regroupent pour offrir des services de gestion des déchets. Dans bien des régions, il existe différents niveaux d'administration locale, et les administrations de chaque niveau peuvent prendre part à certains aspects de la gestion des déchets. On a donc distingué de nombreuses formes de prestation des services.

Voici quelques exemples.

- 1) Une administration régionale peut servir une région regroupant un certain nombre de municipalités.
- 2) La palier supérieur de l'administration peut fournir tous les services de gestion des déchets.
- 3) Seules les municipalités du palier inférieur peuvent offrir ces services.
- 4) Les deux paliers peuvent fournir différents services (l'un exploite l'installation d'élimination et l'autre s'occupe de la collecte des déchets, par exemple).
- 5) Les deux paliers peuvent fournir les mêmes services à différentes parties de la région (le palier inférieur peut exploiter une installation d'élimination uniquement pour les municipalités qu'il représente, et l'administration régionale peut exploiter une installation d'élimination pour le reste de la région).
- 6) Les municipalités de l'un ou l'autre des paliers ou des deux peuvent collaborer par l'entremise d'un organisme distinct, comme une commission régionale de gestion des déchets, qui collecte les déchets et exploite l'installation d'élimination.
- 7) Il se peut aussi qu'aucune administration de la région ne s'occupe de gestion des déchets et qu'on laisse le secteur privé s'occuper de cette activité en exclusivité.
- 8) Les possibilités susmentionnées peuvent aussi se combiner de bien des façons.

Toutes ces situations existent au Canada, et l'enquête ainsi que le système de traitement devaient pouvoir en tenir compte.

Dans certains cas, il a fallu exercer un suivi important auprès des répondants. Pour certaines régions géographiques, on a souvent traité les questionnaires ensemble pour avoir une bonne idée de la prestation de services dans la zone desservie et pour éviter de faire double emploi ou de négliger des renseignements par inadvertance.

## 5.4 Qualité des données

De nombreux facteurs influent sur la qualité des données recueillies au cours d'une enquête. Il peut arriver, par exemple, que les répondants aient mal interprété les questions, qu'ils aient inscrit incorrectement leurs réponses sur le questionnaire ou que des erreurs se produisent aux étapes de la saisie des données ou de la totalisation. Toutes les mesures nécessaires ont été prises afin de réduire la fréquence de telles erreurs au cours des enquêtes : vérification intégrale des données entrées, vérification de la validité et de la cohérence des données,

suivi étroit auprès des grandes entreprises, et consultations auprès de certains ministères et associations d'industries.

En général, il est possible de réduire les erreurs comme celles liées à la couverture de l'enquête, à la classification des activités des entreprises ou des administrations et à la cohérence des définitions utilisées si l'enquête est répétée à intervalles réguliers et assez fréquemment pour que la liste d'envoi puisse être tenue à jour et que les répondants apprennent à bien connaître les définitions utilisées et le type de renseignement demandé.

Il y a erreur de couverture lorsqu'une entreprise de l'industrie a été oubliée. Si cet oubli est dû au fait que l'entreprise a été classée à tort dans une autre industrie, il y a alors erreur de classification. De telles erreurs ont une incidence sur les estimations.

Du fait de leur nombre élevé, les petites entreprises de l'industrie de la gestion des déchets pourraient être source d'erreurs de classification par branche d'activité. Ces entreprises comptent toutefois pour une proportion relativement faible de l'ensemble des activités de l'industrie. Dans une certaine mesure, on peut réduire ces erreurs en utilisant des questionnaires bien conçus, en établissant des contacts directs avec les répondants et en obtenant des renseignements auprès des associations industrielles.

Malgré l'excellente collaboration de la plupart des entreprises et des administrations locales au cours des enquêtes, certaines n'ont pu fournir toutes les données requises sous la forme demandée. C'est le cas, notamment, des petites entreprises et des administrations locales, à l'égard des questions portant sur le poids des matériaux recueillis. Bon nombre de ces entreprises se trouvent dans des régions où les installations ne sont pas encore dotées de balances; d'autres consignent les volumes de déchets en utilisant des unités de mesure de volume liquide. Par conséquent, ces entreprises n'ont pu fournir de données exactes sur la masse; de nombreux répondants ont cependant été en mesure d'estimer la quantité de matériaux manipulés à partir du nombre de voyages effectués ainsi que du nombre et de la taille des véhicules utilisés. Un autre exemple des difficultés liées aux questionnaires tient à la répartition des recettes par activité de gestion des déchets. Beaucoup d'entreprises et d'administrations locales, grandes et petites, ne consignent pas leurs recettes selon la manière demandée par l'enquête et ont laissé les cases correspondantes en blanc.

Lorsque certaines cases du questionnaire restaient en blanc même après le suivi, les valeurs ont été imputées. Dans le cas de l'enquête sur les entreprises, les entreprises ayant rempli le questionnaire en entier et celles qui ne l'avaient rempli que partiellement ont été réparties en trois groupes en fonction de la taille : un groupe pour les entreprises comptant moins de six employés, un autre pour les entreprises comptant de six à dix-neuf employés et un troisième pour les entreprises comptant vingt employés et

plus. Les valeurs médianes des cases ont été calculées séparément pour chaque groupe de taille à partir des questionnaires remplis en entier. Ces valeurs ont été reportées dans les cases laissées en blanc sur les questionnaires incomplets, en fonction du groupe de taille correspondant. Les taux d'imputation pour certaines questions sont indiqués au tableau 5.2.

C'est à dessein que les très petites entreprises (moins de six employés) ont été exclues de la base de sondage. Le seuil pour les entreprises visées et non visées par l'enquête était fondé sur les données de l'année précédente ou sur les données administratives, et la taille d'une entreprise peut varier entre deux périodes de déclaration. Dans le cas des petites entreprises non visées par l'enquête, des données sur l'emploi et certaines données financières tirées du Registre des entreprises ont servi de renseignements de base à partir desquels les valeurs à inscrire dans d'autres cases (dépenses d'exploitation, etc.) ont été imputées. Il y a donc un taux d'imputation très élevé pour ces très petites entreprises.

Dans le cas des grandes entreprises, les valeurs imputées ont été soigneusement examinées et comparées à des valeurs des années antérieures et à celles d'autres sources (rapports annuels, etc.) pour garantir la qualité des valeurs imputées.

Les tableaux figurant dans le présent rapport incluent les séries de données jugées de qualité suffisante pour être publiées à un niveau désagrégé. Les critères de confidentialité des données et les taux d'imputation ont une incidence sur cette évaluation. Les données doivent être publiées à un niveau qui empêche l'identification d'un répondant à partir des données figurant dans une case donnée. En outre, les niveaux d'imputation doivent rester à l'intérieur de limites acceptables.

Tableau 5.2  
**Taux d'imputation pour certaines questions provenant de l'Enquête de la gestion des déchets : Secteur de entreprises, 1996**

Question	Moins de 6	6 à 19	20	Total
	employés <sup>1</sup>	employés	employés	
	Taux d'imputation			
	pourcentage			
Caractéristiques financières				
Revenu d'exploitation	49	10	3	7
Dépenses d'exploitation	75	30	14	22
Dépenses en immobilisations	73	10	7	12

**Note :**

1. Les entreprises comptant moins de six employés n'étaient pas visées par l'enquête. Le taux d'imputation est donc élevé pour ce groupe.

**Source :**

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.



---

## Bibliographie

Statistique Canada, 1995, *Les ménages et l'environnement*, 1994, n°11-526 au catalogue, Ottawa.

Statistique Canada, 1996a, *Industrie de l'environnement : Secteur des entreprises*, 1994, Item 16F0006XNF, Ottawa.

Statistique Canada, 1996b, *Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : Secteur des entreprises, 1994*, Item 16F0003XPF, Ottawa.

Statistique Canada, 1998a, *Industrie de l'environnement : Secteur des entreprises, 1995*, Item 16F0006XNF, Ottawa.

Statistique Canada, 1998b, *Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : Secteur des entreprises, 1995*, Item 16F0003XPF, Ottawa.

Statistique Canada, 1998b, *Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : Secteur des administrations publiques, 1994*, Item 16F0002XPF, Ottawa.





Division des comptes nationaux et de l'environnement

# Enquête de l'industrie de la gestion des déchets: secteur des entreprises, 1996

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

English on reverse side

## Corrigez au besoin

Raison sociale

Nom commercial

A/S

Adresse

Ville

Province/territoire

Code postal



## Veillez lire avant de remplir le questionnaire

### Objectif de l'enquête

La présente enquête recueille des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats aideront les entreprises de l'industrie à prendre des décisions éclairées basées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets. Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des administrations publiques) en 1996. Ensemble ces deux enquêtes fourniront une description complète de la gestion des déchets au Canada.

### Confidentialité

La Loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans le consentement préalable par écrit de cette entreprise. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

### Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à:

**Division des opérations et de l'intégration**

**Statistique Canada**

**Ottawa, Ontario K1A 0T6**

Téléphone (sans frais): **1-800-255-7726**

Télécopieur: **1-613-951-0709**

Adresse électronique: **enviro.oid.waste@statcan.ca**

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

**IMPORTANT:** En cas de réponse nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

Là où un montant en dollars est requis, veuillez fournir ce dernier en dollars canadiens.

**Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.**

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu			
J	M	A	

Vérif.			
J	M	A	

À la méc.			
J	M	A	

Lot			
-----	--	--	--

Coll.	
-------	--

CSF	
-----	--

4-2200-1: 1997-11-03 SQC/DCN-291-04165



## SECTION 2

### Revenu d'exploitation

2.1 Veuillez déclarer les revenus de votre entreprise en 1996 pour chacune des activités suivantes:

Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination	025	\$	,00
Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation	026	\$	,00
Exploitation d'une station de transfert des déchets	027	\$	,00
Traitement des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation (en utilisant les méthodes de tri, de nettoyage ou de réduction de volume)	028	\$	,00
Exploitation d'un lieu d'élimination des déchets non dangereux (enfouissement ou incinération)	029	\$	,00
Exploitation d'une installation de traitement, incinération, enfouissement, entreposage des déchets dangereux	030	\$	,00
Traitement, entreposage des eaux usées	031	\$	,00
Autres revenus de la gestion de déchets	032		
Précisez <sup>036</sup>		\$	,00
Vente de matériaux récupérés	033	\$	,00
Autres revenus provenant d'activités non liées à la gestion de déchets	034		
Précisez <sup>037</sup>		\$	,00
<b>Total des revenus pour l'ensemble des activités (additionnez les cases 025 à 034)</b>	<b>035</b>	<b>\$</b>	<b>,00</b>

### Dépenses d'exploitation

2.2 Veuillez déclarer les dépenses d'exploitation de votre entreprise en 1996.

Traitements et salaires	038	\$	,00
Avantages sociaux (contributions de l'employeur aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-chômage, aux caisses de retraite, etc.)	039	\$	,00
Carburant et électricité	040	\$	,00
Autres matériaux et fournitures	041	\$	,00
Entretien et réparation	042	\$	,00
Dépréciation	043	\$	,00
Frais de déchargement pour l'élimination des déchets	044	\$	,00
Permis	045	\$	,00
Autres, précisez <sup>048</sup>	046	\$	,00
<b>Total des dépenses (additionnez les cases 038 à 046)</b>	<b>047</b>	<b>\$</b>	<b>,00</b>

### Dépenses en immobilisations

2.3 Veuillez déclarer les dépenses en immobilisations de votre entreprise en 1996.

*Incluez les immobilisations neuves qui ont été acquises au Canada aussi bien que les immobilisations importées (neuves et usagées)*

Véhicules	049	\$	,00
Autres machines et équipement	050	\$	,00
Construction et rénovation des installations (à l'exception des résidences)	051	\$	,00
Entretien et réparation des immobilisations neuves et usagées	052	\$	,00
Autres, précisez <sup>055</sup>	053	\$	,00
<b>Total des dépenses en immobilisations (additionnez les cases 049 à 053)</b>	<b>054</b>	<b>\$</b>	<b>,00</b>

## SECTION 3

### Collecte et transport

**3.1** Votre entreprise a-t-elle effectué la collecte et/ou le transport de déchets destinés à l'élimination, ou de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation en 1996?

- 056  Oui  Non ➤ *Passez à la question 4.1*

**3.2** Veuillez déclarer le pourcentage des revenus de votre entreprise en 1996 qui provient des activités de collecte et de transport de déchets destinés à l'élimination, ou des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation, selon les sources de contrats suivantes:

Administrations publiques municipales et régionales	057	%
Ménages (y compris les immeubles à logements et à copropriété)	058	%
Autres clients des secteurs commercial, industriel, et institutionnel	059	%
Autres clients, précisez <input type="text" value="061"/>	060	%
<b>Total (additionnez les cases 057 à 060)</b>	<b>100</b>	<b>%</b>

**3.3** Veuillez déclarer quels matériaux suivants ont été collectés/transportés par votre entreprise en 1996.

**Déchets destinés à l'élimination:**

- 062  Produits par les ménages
- 063  Produits par l'industrie, le commerce, et les institutions
- 064  Issus de la construction et de la démolition
- 065  Déchets dangereux
- 066  Eaux usées et boues d'épuration

**Matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation:**

- 067  Produits par les ménages
- 068  Produits par l'industrie, le commerce, et les institutions
- 069  Issus de la construction et de la démolition
- 070  Déchets dangereux

### Exportation de déchets

**3.4** En 1996, votre entreprise a-t-elle transporté des déchets pour fins d'élimination à l'extérieur de votre province/territoire? (Inclure tous les déchets transportés à une installation d'élimination, soit directement ou par le biais d'une station de transfert)

- 071  Oui  Non ➤ *Passez à la question 4.1*

**3.5** Cochez toutes les cases qui s'appliquent et indiquez les quantités transportées.

	Quantité transportée (tonnes)
072 <input type="radio"/> Transport à une installation d'élimination des déchets située dans une autre province/territoire	074
073 <input type="radio"/> Transport à une installation d'élimination des déchets située dans un autre pays	075

**3.6** Veuillez indiquer le nom et l'adresse de toutes les installations d'élimination des déchets vers lesquelles vous avez transporté les déchets déclarés ci-dessus et qui sont situées à l'extérieur de votre province/territoire.

Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse
076	078	080
077	079	081

## SECTION 4

### Réacheminement des déchets

4.1 En 1996, votre entreprise a-t-elle traité des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation par le tri, le nettoyage ou la réduction de volume?

082  Oui  Non ➤ *Passez à la question 5.1*  
▼

4.2 Quelle quantité de matériaux suivants destinés au recyclage ou à la réutilisation votre entreprise a-t-elle traitée en 1996, en utilisant les méthodes de tri, de nettoyage ou de réduction de volume?

	Tonnes
	083
Journaux, annuaires téléphoniques, revues	
	084
Carton ondulé et non ondulé	
	085
Fibres cellulosiques mélangées	
	086
Verre	
	087
Métaux ferreux	
	088
Cuivre	
	089
Aluminium	
	090
Autres métaux non ferreux	
	091
Bois	
	092
Plastiques	
	093
Huiles	
	094
Solvants	
	095
Autres, précisez <sup>097</sup>	
<b>Total des matériaux traités à des fins de recyclage ou de réutilisation (additionnez les cases 083 à 095)</b>	<b>096</b>

## SECTION 5

### Installations d'élimination des déchets non dangereux

**5.1 Votre entreprise a-t-elle exploité une installation d'élimination des déchets non dangereux (enfouissement ou incinération) en 1996?**

098  Oui  Non ➤ *Passez à la question 6.1*

**5.2 Pour chaque installation d'élimination des déchets exploitée par votre entreprise dans la province/territoire en 1996, indiquez le nom et l'adresse, le type, et la quantité de déchets éliminés dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance, ou, sinon, votre meilleure estimation.**

Nom et adresse de l'installation	Étiez-vous propriétaire ou locataire à long terme d'une installation d'élimination? (Veuillez cocher si oui)	Type (cochez une case seulement)		Type de déchet (cochez tout ce qui s'applique)			Présence d'une balance? (Veuillez cocher si oui)	Quantité de déchets éliminés dans cette installation en 1996 (tonnes) (Voir les définitions)
		Site d'enfouissement	Incinérateur	Déchets municipaux	Déchets issus des activités de construction et de démolition	Autres		
099	103 <input type="radio"/>	107 <input type="radio"/>	111 <input type="radio"/>	115 <input type="radio"/>	119 <input type="radio"/>	123 <input type="radio"/>	127 <input type="radio"/>	131
100	104 <input type="radio"/>	108 <input type="radio"/>	112 <input type="radio"/>	116 <input type="radio"/>	120 <input type="radio"/>	124 <input type="radio"/>	128 <input type="radio"/>	132
101	105 <input type="radio"/>	109 <input type="radio"/>	113 <input type="radio"/>	117 <input type="radio"/>	121 <input type="radio"/>	125 <input type="radio"/>	129 <input type="radio"/>	133
102	106 <input type="radio"/>	110 <input type="radio"/>	114 <input type="radio"/>	118 <input type="radio"/>	122 <input type="radio"/>	126 <input type="radio"/>	130 <input type="radio"/>	134

**Veuillez fournir en annexe des renseignements concernant toute autre installation exploitée. Vous pouvez photocopier ce questionnaire ou en commander des exemplaires supplémentaires en communiquant avec nous au 1-800-255-7726.**

**5.3 Votre entreprise a-t-elle employé des méthodes d'élimination des déchets autres que l'incinération ou l'enfouissement en 1996?**

135  Oui ➤  Non

Méthode	Quantité (tonnes)
136	137

**5.4 Si vous étiez propriétaire ou locataire à long terme d'un site d'enfouissement, est-ce que ce site recevait des cendres de grille provenant d'un incinérateur pour déchets solides municipaux ou de boues d'épuration?**

138  Oui ➤  Non

Quantité (tonnes)
139

### Importation de déchets

**5.5 Est-ce que des déchets provenant de l'extérieur de votre province/territoire ont été éliminés dans votre installation d'élimination?**

140  Oui  Non

**5.6 Cochez toutes les cases qui s'appliquent et indiquez les quantités éliminées**

	Quantité éliminée (tonnes)
141 <input type="radio"/> Déchets produits dans d'autres provinces/territoires et éliminés à votre installation	143
142 <input type="radio"/> Déchets produits dans d'autres pays et éliminés à votre installation	144

## SECTION 6

### Traitement et élimination des déchets dangereux

6.1 Votre entreprise a-t-elle exploité une installation de traitement, incinération, enfouissement (ou entreposage) de déchets dangereux en 1996?

<sup>145</sup>  Oui  Non ➤ *Passez à la question 7.1*



6.2 Étiez-vous ...

<sup>146</sup>  Propriétaire ou locataire à long terme

<sup>147</sup>  Exploitant de l'installation pour le propriétaire

6.3 Quelle quantité de déchets dangereux ont été traités ou éliminés par votre entreprise en 1996?

	Tonnes
Traitement	148
Incinération	149
Enfouissement sécuritaire	150
Autre, précisez <sup>153</sup>	151
<b>Total des déchets dangereux traités ou éliminés (additionnez les cases 148 à 151)</b>	<b>152</b>

6.4 Quelle quantité de déchets dangereux ont été traités ou éliminés par votre entreprise en 1996, selon les catégories suivantes?

	Tonnes
Solvants, solutions et résidus de distillations organiques	154
Huiles et graisses, mélanges et résidus huileux	155
Solutions et résidus de métaux lourds	156
Boues, solutions et résidus inorganiques	157
Déchets issus de l'emploi de pesticides et d'herbicides	158
Déchets de BPC	159
Autres déchets (produits chimiques divers, peinture, déchets biomédicaux, etc)	160
<b>Total des déchets dangereux traités ou éliminés (doit être égal à la somme de la question 6.3)</b>	<b>161</b>

## SECTION 7

### Élimination de sols contaminés

(Répondez seulement si vous étiez le propriétaire ou locataire à long terme d'un site d'enfouissement)

7.1 Est-ce que des sols contaminés ont été reçus dans votre site d'enfouissement?

<sup>162</sup>  Oui ➤

Non

Quantité (tonnes)
<sup>163</sup>

7.2 Si oui, cette quantité a-t-elle été incluse dans la réponse à la question 5.2 ou 6.3?

<sup>164</sup>  Oui

Non





Division des comptes nationaux et de l'environnement

# Enquête de l'industrie de la gestion des déchets: secteur des administrations publiques, 1996

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

English on reverse side

## Corrigez au besoin

Nom de l'administration

A/S

Adresse

Ville

Province/territoire

Code postal



## Veillez lire avant de remplir le questionnaire

### Utilisation des données

La présente enquête recueille des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions des administrations publiques à l'économie et à l'environnement du Canada en ce qui a trait à la gestion des déchets. Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des entreprises) en 1996. Ensemble ces deux enquêtes fourniront une description complète de la gestion des déchets au Canada.

### Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier, sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit d'un répondant, toute information tirée de cette enquête permettant d'identifier ce dernier. Les données déclarées sur le présent questionnaire seront traitées de façon strictement confidentielle, elles serviront à des fins statistiques et seront publiées seulement sous une forme agrégée. La disposition de confidentialité de la Loi sur la statistique n'est pas touchée par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

### Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à:

#### Division des opérations et de l'intégration

Statistique Canada

Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone (sans frais): 1-800-255-7726

Télécopieur: 1-613-951-0709

Adresse électronique: [enviro.oid.localgovt@statcan.ca](mailto:enviro.oid.localgovt@statcan.ca)

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

**IMPORTANT:** En cas de réponse nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

**Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.**

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

### Période couverte

Répondez pour l'année civile 1996.

### Guide de déclaration

Cette enquête vise l'organisation responsable du programme de gestion des déchets.

Le terme «organisation» désigne toute administration publique ou agence gouvernementale.

Si votre organisation est un regroupement de municipalités, une région ou une organisation particulière ayant le mandat de gérer les déchets pour un certain nombre de municipalités sous votre juridiction, veuillez répondre pour toutes les municipalités sous votre juridiction. Toute référence à «**votre organisation**» devrait être interprétée comme les municipalités/organisations sous votre juridiction. Veuillez fournir une liste des municipalités membres.

Si vous êtes une municipalité et ne détenez aucune information en ce qui a trait à la gestion des déchets, veuillez nous indiquer le nom et le numéro de téléphone de la personne qui serait en mesure de répondre à cette enquête.

Si votre organisation ne peut répondre qu'à certaines des questions posées, veuillez nous indiquer le nom et le numéro de téléphone de la personne qui serait en mesure de répondre aux autres questions de cette enquête.

Cette enquête est divisée en 4 sections. Dans certains cas, les données provenant des administrations provinciales peuvent suffire à compléter certaines sections de l'enquête. Veuillez répondre pour toutes les sections du questionnaire à moins d'avis contraire.

Si votre municipalité ne collecte pas de données sur les quantités en tonnes métriques, veuillez convertir ces quantités (nombre de camions, livres, etc.) en tonnes métriques. Fournir une estimation si nécessaire.

### À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu		
J	M	A

Vérif.		
J	M	A

À la méc.		
J	M	A

Lot		

Coll.
-------

CSF
-----

4-2200-5: 1997-07-22 SQC/DCN-291-04478

## Définitions

### Déchets destinés à l'élimination

Nous incluons dans cette catégorie tous les matériaux dont les producteurs désirent se débarrasser. Ces matériaux sont reçus à une installation d'élimination des déchets (nous excluons le matériel destiné à la récupération).

- Incluez:**
- déchets solides municipaux
  - déchets issus de la construction et de la démolition
  - boues d'épuration et cendres de grille provenant de l'incinération de boues d'épuration

- Excluez:**
- déchets produits au cours de l'extraction ou de la récolte des ressources naturelles (par ex. fumier, déchets de transformation du poisson, déchets de cultures, déchets d'émondage (arbres en milieu urbain et dans les vergers, terriils minéraux, déchets de l'industrie forestière)
  - polluants de l'air conventionnels
  - effluents liquides produits par les établissements manufacturiers et de transformation
  - matières utilisées comme couverture de site d'enfouissement
  - sols propres ou contaminés (incluant le sol utilisé comme couverture d'un site d'enfouissement)
  - boues industrielles
  - débris rocheux
  - déchets dangereux et déchets nucléaires
  - déchets reçus par l'installation mais qui sont recyclés, compostés ou utilisés comme couverture

Cette définition concorde avec celle du Conseil canadien des ministres de l'environnement.

### Installation d'élimination des déchets

Un établissement servant à la manutention des déchets solides pour fins d'élimination finale. Les méthodes d'élimination des déchets sont l'incinération et l'enfouissement sanitaire.

### Déchets solides municipaux

Comprennent les déchets solides produits par les ménages, les commerces et les institutions et excluent les déchets issus de la construction et de la démolition.

### Déchets produits par les ménages

Comprennent les déchets produits par les résidences privées, incluant les édifices à appartements ainsi que les condominiums.

### Déchets produits par l'industrie, les commerces et les institutions

Comprennent les déchets produits par les industries lourdes et légères, telles que les industries manufacturières, d'entreposage et de transport, le commerce de gros et de détail, la restauration, les édifices à bureaux, l'éducation, les loisirs et la culture, la santé ainsi que les autres industries des services.

### Déchets issus de la construction et de la démolition

Comprennent les déchets résultant de la construction, de la démolition et de la rénovation de la chaussée, des ports, des ponts et des bâtiments, et du déblaiement des terrains déjà développés. Excluent les déchets liés au déblaiement des terrains qui ne sont pas développés.

**Énumérez toutes les municipalités, villes, villages et organisations pour lesquelles vous répondez à ce questionnaire.**

Ville / Municipalité	Section finance et emploi	Section élimination des déchets	Autres sections
1.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## SECTION 1

### Collecte et transport des déchets pour l'élimination

1.1 En 1996, existait-il dans votre organisation un service structuré de collecte des déchets pour fin d'élimination?

<sup>101</sup>  Oui    <sup>102</sup>  Non ➤ *Passez à la Section 2*

1.2 Dans l'affirmative, qui assurait ce service? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

<sup>103</sup>  Les employés de l'organisation

<sup>104</sup>  Des entrepreneurs embauchés par votre organisation

(veuillez préciser) ➤ <sup>105</sup> \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

<sup>106</sup>  Autre  
(veuillez préciser) ➤ <sup>107</sup> \_\_\_\_\_

### Exportation de déchets

1.3 En 1996, est-ce que des déchets ont été transportés de votre organisation vers une autre pour être éliminés? (Inclure les déchets transportés par vos employés ou par les entrepreneurs embauchés par votre organisation) (Inclure tous les déchets transportés à une installation d'élimination, soit directement ou par le biais d'une station de transfert.)

<sup>108</sup>  Oui    <sup>109</sup>  Non ➤ *Passez à la Section 2*

Cochez toutes les cases qui s'appliquent et indiquez les quantités transportées

<sup>110</sup>  Transport à une installation d'élimination des déchets située dans une autre municipalité dans votre province/territoire

<sup>111</sup>  Transport à une installation d'élimination des déchets située dans une autre province/territoire

<sup>112</sup>  Transport à une installation d'élimination des déchets située dans un autre pays

Quantité transportée (tonnes)
113
114
115

**Veuillez indiquer le nom et l'adresse de toutes les installations d'élimination des déchets vers lesquelles vous avez transporté les déchets déclarés ci-dessus et qui sont situées à l'extérieur de votre municipalité.**

Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse
116	118	120
117	119	121

## SECTION 2

### Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage

**2.1 En 1996, existait-il dans votre organisation un programme structuré de collecte et de transport des matériaux destinés au recyclage?** (inclure la collecte sur le trottoir et celle effectuée par les centres de collecte, ainsi que le tri de déchets reçus à une installation d'élimination)

201  Oui      202  Non ➤ *Passez à la Section 3*



**2.2 Qui assurait ce service?** (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

203  Les employés de votre organisation

204  Des entrepreneurs embauchés par votre organisation

(veuillez préciser) ➤

Nom	Tâches (cochez tout ce qui s'applique)			
	Collecte	Traitement	Commercialisation	Transport vers les marchés
205	206 <input type="radio"/>	207 <input type="radio"/>	208 <input type="radio"/>	209 <input type="radio"/>
210	211 <input type="radio"/>	212 <input type="radio"/>	213 <input type="radio"/>	214 <input type="radio"/>
215	216 <input type="radio"/>	217 <input type="radio"/>	218 <input type="radio"/>	219 <input type="radio"/>

220  Autre  
(veuillez préciser) ➤ 221

**2.3 Quels matériaux destinés au recyclage étaient collectés, si le service était assuré par vos employés ou par des entrepreneurs embauchés par votre organisation?** (Indiquez les quantités; veuillez faire une estimation si nécessaire, à partir des matières vendues ou distribuées; ne pas inclure les matières compostables)

	Par vos propres employés (tonnes)	Par vos entrepreneurs (tonnes)
Journaux, annuaires téléphoniques, revues	222	233
Carton ondulé et non ondulé	223	234
Fibres cellulosiques mélangées	224	235
Verre	225	236
Aluminium	226	237
Métaux ferreux	227	238
Autres métaux	228	239
Bois	229	240
Plastique	230	241
Autres (veuillez préciser) 244	231	242
<b>TOTAL</b>	232	243

### Compostage

**2.4 Quelle quantité de déchets destinés au compostage votre organisation a-t-elle collectée et/ou transportée en 1996?** (inclure les feuilles, le gazon, les sapins de Noël et les déchets de cuisine; inclure la collecte sur le trottoir, celle effectuée par les centres de collecte ainsi que le tri de déchets reçus à une installation d'élimination)

(tonnes)

245

**TOTAL**

## SECTION 3

### Élimination des déchets

**3.1 Votre organisation possédait-elle ou disposait-elle d'un bail à long terme pour une installation d'élimination en 1996?**

301  Oui    302  Non ➤ *Passez à la Section 4*

**3.2 Indiquer le nom et l'adresse (physique) de chaque installation d'élimination des déchets que vous possédiez (ou pour laquelle vous aviez un bail à long terme) en 1996, le nom de l'exploitant, si ce n'est pas vous, et la quantité de déchets éliminés dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance, ou, sinon, votre meilleure estimation.**

Nom et adresse de l'installation	Exploitant si n'est pas vous	Type (cochez une case seulement)		Type de déchet (cochez tout ce qui s'applique)			Présence d'une balance?  (cochez si oui)	Quantité de déchets éliminés dans cette installation en 1996  (tonnes) (Voir les définitions)
		Site d'enfouissement	Incinérateur	Déchets municipaux	Déchets issus des activités de construction et de démolition	Autres		
303	307	311 <input type="radio"/>	315 <input type="radio"/>	319 <input type="radio"/>	323 <input type="radio"/>	327 <input type="radio"/>	331 <input type="radio"/>	335
304	308	312 <input type="radio"/>	316 <input type="radio"/>	320 <input type="radio"/>	324 <input type="radio"/>	328 <input type="radio"/>	332 <input type="radio"/>	336
305	309	313 <input type="radio"/>	317 <input type="radio"/>	321 <input type="radio"/>	325 <input type="radio"/>	329 <input type="radio"/>	333 <input type="radio"/>	337
306	310	314 <input type="radio"/>	318 <input type="radio"/>	322 <input type="radio"/>	326 <input type="radio"/>	330 <input type="radio"/>	334 <input type="radio"/>	338

**Veuillez fournir en annexe des renseignements concernant toute autre installation exploitée. Vous pouvez photocopier ce questionnaire ou en commander des exemplaires supplémentaires en communiquant avec nous au 1-800-255-7726.**

**3.3 Est-ce que votre organisation a employé des méthodes d'élimination des déchets autres que l'incinération ou l'enfouissement en 1996?**

339  Oui ➤  
340  Non

Méthode	Quantité (tonnes)
341	342

**3.4 Si vous étiez propriétaire ou locataire à long terme d'une site d'enfouissement, est-ce que ce site recevait des cendres de grille d'un incinérateur pour déchets solides municipaux ou boues d'épuration?**

343  Oui ➤  
344  Non

Quantité (tonnes)
345

**3.5 Votre organisation possédait-elle (ou louait-elle à long terme) un site de production de déchets combustibles?**

346  Oui ➤ **Combien de tonnes de déchets ont été transformées en combustibles?**  
347  Non

Quantités de déchets (tonnes)
348

### Importation de déchets

**3.6 Est-ce que d'autres organisations ont utilisé votre installation pour l'élimination de leurs déchets?**

349  Oui    350  Non ➤ *Passez à la Section 4*  
(veuillez préciser) 351

**Cochez toutes les cases qui s'appliquent et indiquez les quantités éliminées**

- 352  Déchets produits dans d'autres municipalités dans votre province/territoire et éliminés à votre installation
- 353  Déchets produits dans d'autres provinces/territoires et éliminés à votre installation
- 354  Déchets produits dans d'autres pays et éliminés à votre installation

Quantité éliminée (tonnes)
355
356
357

## SECTION 4

### Finance

#### 4.1 Recettes d'exploitation relatives à la gestion des déchets

*(Ces recettes excluent les recettes fiscales)*

	Dollars
401	
Recettes relatives aux factures de services publics (pour la gestion des déchets)	
402	
Recettes provenant des services de gestion des déchets aux entreprises (par contrat)	
403	
Recettes relatives à la vente de matériaux récupérés	
404	
Recettes relatives aux frais d'enfouissement pour l'élimination des déchets	
405	
Redevances relatives à la localisation d'un site d'enfouissement (dans votre municipalité)	
406	
Autres recettes relatives à la gestion des déchets (excluent les recettes fiscales) (p. ex., ventes d'étiquettes de sac et autres permis de collecte)	

#### 4.2 Dépenses d'exploitation *(veuillez inclure toutes les dépenses liées à l'exploitation et à l'administration de la gestion des déchets et ne pas retrancher les recettes)*

	Par vos propres employés (Dollars)	Paiements aux entreprises de la gestion des déchets (Dollars)	Paiements aux administrations publiques (Dollars)
Collecte et transport de déchets, matériaux destinés au recyclage, et matériaux destinés au compostage	407	414	421
Frais d'enfouissement pour l'élimination des déchets	408	415	422
Exploitation des installations d'élimination des déchets	409	416	423
Exploitation des installations de recyclage	410	417	424
Exploitation des installations de compostage	411	418	425
Autres	412	419	426
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>413</b>	<b>420</b>	<b>427</b>

#### 4.3 Dépenses en immobilisations

	Dollars
428	
Collecte	
429	
Installations d'élimination	
430	
Installations de recyclage	
431	
Installations de compostage	
432	
Autres	
433	
<b>Total des dépenses en immobilisations</b>	

## Emploi

4.4 Déclarez le nombre habituel d'employés à temps plein (30 heures par semaine ou plus) et à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) travaillant dans les activités reliées à la gestion des déchets dans votre organisation, selon leur travail principal

	Nombres d'employés	
	À temps plein	À temps partiel
Exploitation (chauffeurs, éboueurs, mécaniciens, etc.)	434	438
Administration et gestion	435	439
Autres (veuillez préciser) <sup>442</sup>	436	440
<b>Total</b>	<b>437</b>	<b>441</b>

## Attestation

J'atteste qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signature 	Date Jour      Mois      Année <table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>										
Nom de la personne qui a rempli le questionnaire	Téléphone <table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>										
Titre de la personne qui a rempli le questionnaire	Télécopieur <table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>										
Adresse électronique											

## Remarques

---

---

---

---

---

---

---

Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.  
Téléphone (sans frais): 1-800-255-7726  
Télécopieur: 1-613-951-0709  
Adresse électronique: [enviro.oid.localgovt@statcan.ca](mailto:enviro.oid.localgovt@statcan.ca)

Veuillez retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe

**Nous vous remercions de votre collaboration !**